

LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"
-15% Beaux Arts
Chassis toiles, Pinceaux
Tubes huile-acrylique
DU 22 FÉVRIER AU 7 MARS
Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE



Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

AL-FA
ALAIN FAIVRE
Partenaire de
BEST ALUMINIUM
MENUISERIES ALUMINIUM
VOLETS ROULANTS
GARDE-CORPS
06 90 65 46 82
FLAMANDS

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE

VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

*Écus
Saint Louis
Blason Saint Barths
Raynaud
Deshoulières
R. Haviland & C. Paron*

Donna del Sol
LES ARTS DE LA TABLE
Les Hauts du Carré d'or - Gustavia - Tel. : 0590 27 90 53

Pour 12 versements mensuels sur une assurance-vie
BFC VOUS OFFRE LE 13^{ème}

www.BFC-AG.com

BFC
LCL

Votre conseiller est
à votre disposition,
n'hésitez pas
à l'interroger

AGENCES
St Jean : 05 90 27 65 88
Gustavia : 05 90 27 62 62

*en avril 2011, pour toute mise en place de versements réguliers mensuels entre le 4/01/2010 et le 2/04/2010,
sur la base de la moyenne des douze versements réguliers mensuels précédents dans la limite de 80 euros par titulaire

SIBARTH
VILLA RENTALS

Rue Samuel Fahlberg
Gustavia

0 590 298 890
villas@sibarth.com
www.sibarth.com

NEVER HIDE

Optic 2000

Espace du Centenaire
Gustavia
Tél. : 05 90 52 20 91
ouvert de 9h/13h - 15h/19h
du lundi au samedi

LE JOURNAL

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH

L'ÉVOLUTION EN PTOM

«UN PARCOURS PASSIONNANT ET SEMÉ D'EMBÛCHES»



En visite sur l'île dans le cadre de sa première tournée en tant qu'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane, Stéphane Diémert, animait vendredi soir une conférence sur l'évolution en Ptom dont il a été chargé de suivre le processus par la ministre de l'outre-mer. L'occasion pour nous de l'interviewer. Lire page 2

U

*les nouveaux
commerçants*

Match devient Marché U

A la faveur d'un récent rachat,
le supermarché Match rouvre
aujourd'hui ses portes sous
la nouvelle appellation
de **Marché U**.
Détails en page 7

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.
Le réseau mondial des Propriétés d'exception.

St. Barth Properties
INTERNATIONAL REALTY

Gustavia Harbor, St. Barthélemy - 0590 29 75 05
www.sothebysrealty-stbarth.com - sales.stbarth@sothebysrealty.com

Pour Stéphane Diémert

L'évolution en Ptom ? un parcours semé d'embûches, mais passionnant et possible

Nommé ambassadeur, délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane (lire ci-contre) le 9 décembre dernier, Stéphane Diémert est le rédacteur des lois organique et ordinaire qui ont porté l'évolution de Saint Barthélemy en Collectivité d'outre-mer dotée de l'autonomie. Spécialiste de droit public, cet énarque a parallèlement été chargé par la ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard de conduire le processus d'évolution de Saint Barthélemy en Pays et territoire d'outre-mer (Ptom) associé de l'Union Européenne. Un processus qui a déjà commencé et que nous a détaillé Stéphane Diémert qui entamait à Saint Barth sa première tournée d'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane.

Il le dit à qui veut l'entendre : l'outre-mer et Stéphane Diémert, c'est une histoire d'amour. Avec Saint Barth qui n'en finit pas de jouer les cas d'espèce, c'est carrément la passion. C'est qu'après avoir vu –et participé en tant que rédacteur des lois lui permettant l'évolution de commune à Com, une première dans la République française, ce juriste à l'œil qui pétillait à l'idée de voir Saint Barth jouer une nouvelle fois les pionniers en marquant sa volonté d'évoluer en Ptom associé de l'Union européenne: «c'est la première fois qu'un territoire va quitter une partie du droit communautaire. C'est une opération complexe, mais sur le plan juridique absolument passionnante», se réjouit celui qui a été chargé de mener l'opération en coordination avec le Secrétariat général des Affaires européennes et le Secrétariat général du gouver- nement (deux services du Pre-



mier ministre), ainsi qu'avec la Représentation de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles.

Stéphane Diémert ne le cache pas : «c'est un parcours semé d'embûches, de défis à relever et de lobbying à assurer. Mais on commence aujourd'hui à avoir une petite idée des échéances. Le Gouvernement français est attaché à ce que ce dossier aille vite et s'est fixé comme objectif de présenter la demande lors du prochain Conseil européen* de juin 2010. « Nous allons saisir le secrétariat général du Conseil européen en ce sens avant fin mars de façon à porter la demande à l'ordre du jour de la réunion de juin» poursuit l'ambassadeur qui rappelle que conformément à la clause passerelle prévue à l'article 355 paragraphe 6 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**, la demande doit être approuvée à l'unanimité des 26 autres membres de l'Union. «Les ambassadeurs ainsi que la représentation permanente de la France vont être mobilisés pour recueillir l'adhésion des pays membres. Il nous faut également et préalablement à la

présentation du projet devant le Conseil, avoir obtenu l'avis de la Commission européenne», ajoute encore Stéphane Diémert qui a déjà eu une première réunion sur le sujet le 10 février dernier. «Nous allons revoir prochainement la commission et apporter des précisions quant aux points qui ont été soulevés lors de cette première rencontre».

Ptom pas avant 2012

Si le Conseil européen statuait en faveur de l'évolution de Saint Barthélemy en Ptom dès le mois de juin (et ce faisant, à une modification du traité de Lisbonne pour ajouter Saint Barthélemy à la liste des Ptom indiquée à l'annexe 2), la mise en œuvre de cette évolution n'interviendrait, au plus tôt, qu'au 1er janvier 2012. C'est que cette décision, même fondamentale, ne fait que poser un principe. De nombreuses autres démarches, modifications du droit communautaire, adoption de lois, mesures techniques ... devront encore être entreprises pour que ce vœu devienne réalité. A commencer, vraisemblablement, par une convention monétaire entre la France et l'Union pour

garantir le maintien de l'utilisation légale de l'euro à Saint Barthélemy qui apparaît être la problématique majeure de cette évolution. Car et contrairement à ce qui a été dit sur le sujet, l'évolution en Ptom fait automatiquement sortir le territoire de la zone euro (mais d'autres PTOM français, comme Mayotte et Saint-Pierre et Miquelon, utilisent l'euro : il n'y a donc pas d'obstacle de principe, mais seulement la nécessité de prendre un texte spécifique). Cette convention, qui pourrait s'approcher de celle déjà conclue par la France pour permettre à Monaco d'utiliser l'euro, est assez lourde à conclure : préparée avec la Commission de Bruxelles, elle devra ainsi être adoptée par le Parlement national et finalement entérinée par le Conseil européen des ministres. Autre modification poids lourd, celle qu'il faudra apporter à la Décision d'association de 2001 qui régit les relations entre les Ptom et l'Union européenne (les dispositions des traités européens étant très concises sur ce sujet). Pour des raisons de rédaction, la Décision ne lie pas son champ d'application à l'annexe 2 du Traité et de fait, les Ptom à qui elle s'applique doivent être nommément cités dans ses

articles. Il faudra donc ajouter Saint Barthélemy à cette liste, ce qui requiert préalablement une décision du Conseil européen sur proposition de la Commission européenne et un avis du Parlement européen... Cela implique également que Saint Barthélemy devra être

associée directement à la discussion en cours s'agissant de la future Décision d'association, celle en cours arrivant à échéance le 31 décembre 2012. Et Stéphane Diémert de conclure : «il va falloir du lobbying!».

UNE GRANDE PARTIE DU DROIT COMMUNAUTAIRE CONTINUERA À S'APPLIQUER

Selon Stéphane Diémert, une part non négligeable du droit communautaire continuera à s'appliquer à Saint Barthélemy, une fois celle-ci devenue Ptom. Cela tient à la «faiblesse» du statut de Ptom qui laisse les Etats membres libres d'appliquer comme ils l'entendent le droit communautaire dans ces territoires. «C'est simple à comprendre : L'Etat français continue à exercer ici de nombreuses compétences dans de multiples domaines, comme la santé, la protection des consommateurs, le droit commercial, le droit social, la justice, le droit bancaire, les libertés fondamentales... Dans ces matières, les directives européennes transposées dans le droit français, seront donc automatiquement appliquées, parce que les lois et les décrets s'appliquent de plein droit dans l'île en vertu du statut de 2007. En revanche, dans toutes les compétences transférées à la Collectivité - urbanisme, fiscalité, énergie, environnement... - les contraintes de respect du droit communautaire disparaîtront et il appartiendra à la COM d'adopter ses propres règles, ce qui ne lui interdira pas de s'inspirer du droit européen chaque fois qu'elle y trouvera son intérêt». Les règlements européens, directement applicables dans les Etats membres, ne s'appliqueront plus dans l'île mais, là encore, l'Etat comme la COM pourront parfaitement en reprendre le contenu chaque fois que ce sera nécessaire. Cette situation n'est pas nouvelle en Outre-mer : St Pierre et Miquelon et les territoires français du Pacifique sont des PTOM, et une bonne partie du droit communautaire leur est applicable, dès lors que l'Etat a la compétence pour leur étendre.

Stéphane Diémert, nouvel d'ambassadeur, délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles Guyane

Chef du bureau des affaires politiques et des libertés publiques au ministère de l'Outre-mer de 1996 à 2000, puis conseiller pour les affaires juridiques et institutionnelles et les travaux législatifs de Brigitte Girardin, François Baroin et Christian Estrosi (2002-2006) et jusqu'à août 2008 sous-directeur des affaires politiques de l'outre-mer rue Oudinot, Stéphane Diémert, ancien élève de l'Ena et Science-Po Paris, président de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, a fait l'essentiel de sa carrière au service de l'outre-mer. Une expérience qui lui vaut d'avoir été nommé le 9 décembre 2009 ambassadeur, délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane à l'âge de 44 ans. Rattaché à la direction des Amériques-Caraïbes au ministère des Affaires étrangères, mais aussi au cabinet de la ministre de l'Outre-mer, le nouvel ambassadeur représente également la France auprès de la Caricom et de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC). Il a assisté à sa première réunion à l'AEC en janvier à Carthagène lors du sommet annuel de cette organisation internatio-

nale qui a pour but de promouvoir la consultation, la coopération et l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe. L'occasion pour Stéphane Diémert de préciser qu'il siégerait désormais à l'AEC, non plus au nom de trois collectivités –Guyane, Guadeloupe, Martinique-, mais de cinq, avec les Com de Saint Martin et Saint Barth dont il a expliqué l'évolution. Aujourd'hui mercredi, il assiste à la Barbade à un séminaire Union européenne-Caricorum portant sur les relations européennes et les pays du Caricom.

Première tournée dans les îles du Nord

C'est par les îles du Nord que le nouvel ambassadeur a entamé la semaine dernière sa première tournée des collectivités dont il assure désormais la représentation diplomatique. Régionales obligent, il se rendra en Guyane, Guadeloupe et Martinique, une fois les élections terminées : «une des missions qui m'a été confiée consiste en la mise en œuvre des mesures du Comité interministériel de l'outre-mer. C'est ce que je suis venu

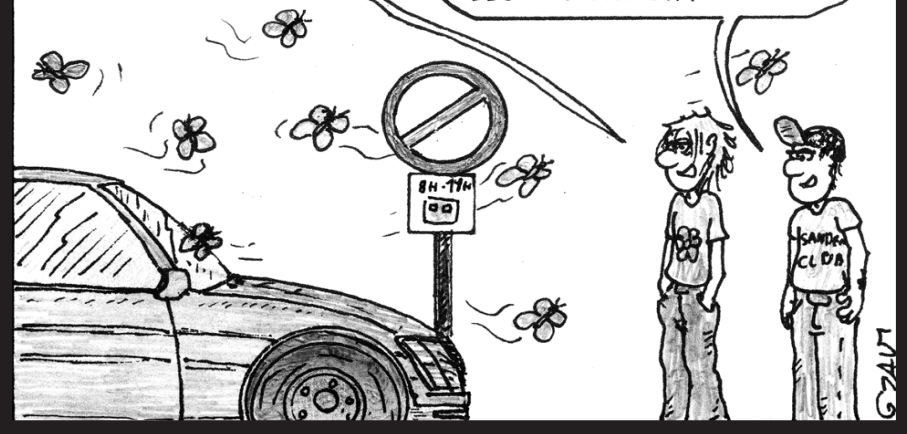
notamment dire aux élus, préfet et socioprofessionnels que j'ai rencontrés. Je leur ai également indiqué que j'étais à leur disposition pour les aider dans leur entreprise d'insertion régionale», explique Stéphane Diémert, bien conscient que les intérêts varient selon les territoires. Saint Barth qui n'exporte quasiment pas n'est ainsi quasiment pas touchée par la problématique des échanges entre pays de la Caraïbe. «Ici, ma mission consistera donc davantage à faire reconnaître le statut de Collectivité d'outre-mer détachée de la Guadeloupe sur le plan international». Stéphane Diémert estime également qu'avec la fin des Antilles néerlandaises le 10 octobre prochain, les relations avec Sint Maarten pourraient être bien plus faciles. «A l'image de celle France-Brésil ou France-Suriname qui traitent des problèmes de la Guyane française, nous pourrions créer une commission mixte de coopération transfrontalière France-Pays Bas. Dans ce cadre, nous pourrions, par exemple, évoquer les problèmes de desserte aérienne de Saint Barth que vous avez du mal à faire entendre», conclut l'ambassadeur.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

BUTTERFLY ATTACK

C'EST AFFOLANT LE NOMBRE DE PAPILLONS CETTE ANNEE

C'EST DEPUIS QU'ILS ONT INSTALLE LE PRINCIPE DU DISQUE BLEU, CA DOIT LES ATTIRER.



Tendances Low cost

Décoration - Luminaires
Art de la Table - Salons
Salles à manger
Chambres à coucher
Matelas
Mobilier de jardin

NOUVELLE COLLECTION



LIT LAQUÉ BLANC
140 x 190 cm



COMMODE
LAQUÉ BLANC
100x42x70 cm



CANAPÉ CUIR PLEINE FLEUR
307x170x82cm



FAUTEUIL
BOWLING
77x70x78



FAUTEUIL
CASSIOPEE



TABOURET DE BAR
Plexi rouge ou noir



TABLEAU ZEBRE
200x100 cm



TABLE DE SÉJOUR ICE 145x92x76cm + 4 chaises Hole

TOP 3 ici paiement
en 4 fois*



* Offre réservée aux particuliers porteurs
de la Carte Bancaire CB pour un achat
compris entre 250 € et 2500 € réglable
dans un délai maximum de 90 jours.

• Quartier du Roy - ANSE DES CAYES •
ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Tél. : 05 90 27 65 37 Fax : 05 90 27 50 37

Le conseil territorial adopte UN NOUVEAU BUDGET RECORD

Après plus de trois heures de débat, trois grandes modifications apportées et un tremblement de terre à 18h43, le Conseil territorial a adopté jeudi 25 février le budget primitif 2010 de la Collectivité. Un budget record qui, en ajoutant recettes de fonctionnement (52,3 millions d'euros) et d'investissement (81,4 millions d'euros), se monte cette année à plus de 133 millions d'euros, contre 125 en 2009. Deux conseillers ont voté contre : Maxime Desouches et Benoît Chauvin.

En préambule à l'explication du budget donnée par Denis Gréaux, directeur général des services, le président Bruno Magras a rappelé qu'à l'instar de celui 2009, le budget 2010 avait été établi sous le signe de la prudence, dans un contexte encore marqué par la crise. Et de fait, les recettes ont été estimées en dessous du seuil de perception 2009, ce que regrette Benoît Chauvin. Le conseiller territorial aurait ainsi vu «comme un signal positif pour l'ensemble de la population», la confiance de la Collectivité à inscrire des recettes au moins égales au montant des sommes perçues en 2009. «Je préfère gérer en bon père de famille et avoir une surprise agréable» a répondu Bruno Magras qui jusque-là estimait gérer la collectivité comme une entreprise.

Les dépenses de fonctionnement plombées par la DGC

Dans ce budget record, noter que les charges du personnel, en légère augmentation de 1,91%, représentent 19,9% des dépenses de fonctionnement. Les charges à caractère général -35,37% des dépenses totales- sont elles en augmentation de 6,9%, notamment en raison des marchés passés pour le ramassage des ordures et des déchets (+600 000 euros par rapport à 2009). Quant aux autres charges qui représentent 42,32% des dépenses de fonctionnement, elles sont plombées par la Dotation Globale de Compensation (Dgc) qui se monte cette année encore à 8,4 millions d'euros. Soit à elle seule 27,45% des recettes de fonctionnement de la Collectivité (!!!), comme le soulignaient non sans amertume le premier vice président Yves Gréaux et à sa suite, le conseiller d'opposition Benoît Chauvin.

En recettes, 37 millions ont été prévus au budget 2010 dont 12 millions émanent du produit des taxes liées à l'immobilier (cessions mobilières, droits d'enregistrement, plus-value...). A cet égard, Cécile Tiberghien, s'est étonnée de la faiblesse de la taxe sur les plus-values perçues en 2009 -environ 980 000 euros-, alors que les droits d'enregistrement ont dépassé 13,6 millions, estimant «impossible que ce ne soit que cela». Le président a reconnu avoir les pires difficultés à obtenir de la direction du Trésor des informations précises sur le sujet qui

auraient permis de dissocier les provenances des opérateurs de plus-values et ce faisant de savoir si la taxe exercée sur celles-ci devaient retomber dans l'escarcelle de la Collectivité (pour les résidents fiscaux et les étrangers) ou au contraire dans celle de l'Etat pour les contribuables de France. Sur la proposition de Karine Miot, il était décidé de demander aux notaires une copie de la fiche de déclaration adressée aux services des hypothèques lors d'une vente, ce qui permettrait à la Collectivité de procéder à un rapprochement. Toujours au chapitre des recettes, le droit de quai qui constituait jusqu'à l'an dernier la première recette de la Collectivité a quant à lui été provisionné approximativement à hauteur de la perception 2009, soit 7,8 millions d'euros. La troisième recette en valeur est la taxe de séjour, budgétisée pour 3 millions, suivie de la taxe sur les carburants 2,4 millions. Taxe sur les ordures ménagères, vignette, contribution forfaitaire des entreprises, taxe sur l'électricité représentent quant à elles entre 1 et 1,5 million d'euros chacune

81 millions en investissement

La section d'investissement s'équilibre à plus de 81 millions d'euros ! Un budget encore record composé cependant de plus de 54 millions de restes à réaliser ; les crédits nouveaux se montant quant à eux à 26,7 millions d'euros.

Les travaux de voirie, pour un montant de plus de 14 millions d'euros, constituent la principale dépense d'investissement 2010. Une enveloppe confortable, qui ne satisfait néanmoins pas l'ensemble du conseil. Ainsi, Jean Marie Danet s'est étonné que la réfection de la partie de la route de Corossol allant du restaurant Le Régal à Public ne figure pas au calendrier des travaux 2010. Le conseiller a rappelé que cette route qui date des années 70 était particulièrement dangereuse en cas de pluie. Au point que les habitants du quartier l'ont surnommée «savonnette». Un avis partagé par Yves Gréaux qui évoque «une piste de ski» en cas de pluie et l'urgence qu'il y a à procéder aux travaux.

La ligne acquisition de terrains arrive en seconde position des dépenses d'investissement avec un budget de presque 13,3 millions d'euros dont la plus grosse opération consiste en l'achat d'un terrain pour 8,6 millions d'euros. En troisième position, vient la construction de l'Ephad provisionnée à hauteur de 10,5 millions d'euros. 4,7 millions figurent au budget pour les équipements sportifs. La programmation 2010 comporte notamment la construction de tribunes pour les terrains de tennis et de vestiaires pour le volley et les arts martiaux. 3,9 millions d'euros ont été inscrits pour des opérations portuaires consistant en la réfection du port de

commerce pour 2,5 millions d'euros, des études pour l'entrée de Gustavia (200 000 euros) et la réfection du quai de la gare maritime (500 000 euros). L'aéroport n'est pas en reste qui bénéficie d'un budget de travaux de 3,1 millions d'euros pour 2010.

Au titre des opérations nouvelles, 5 millions ont été budgétés pour la construction de la station d'épuration de Petits Galets dont les travaux ont été confiés au groupe Dégremont. 1,7 million d'euros iront à la construction d'un quai devant l'hôtel de la Collectivité et 1,7 à la réalisation d'une plateforme de compostage.

A noter enfin que si 4 millions sont inscrits pour la reconstruction de l'ancienne mairie, la programmation votée en 2009 s'avère ambitieuse. La rénovation ne coûterait en effet que 2 millions d'euros auxquels il faut ajouter les frais d'études pour 200 000 euros qui seront réalisées durant l'année 2010. De fait, c'est dans cette ligne budgétaire qu'ont été ponctionnés les budgets nécessaires aux trois modifications apportées par le conseil territorial.

Modifications budgétaires

Car contrairement à l'habitude où le budget était en général voté dans les termes de la proposition, cette fois, les conseillers territoriaux ont tenu à y apporter des modifications, ainsi d'ailleurs que les y incitait le président en préambule au débat, qui déclarait : «la préparation du budget consiste à répartir des masses financières. Il appartient au conseil de les modifier, tout en gardant à l'esprit que les priorités qui vous sont proposées ne sont pas prises à la légère».

La première modification adoptée par les conseillers territoriaux concerne une aide au transport des étudiants qui ne figurait pas dans la proposition de budget. Une absence dont s'est ému Jean Marie Danet, rappelant l'engagement d'Yves Gréaux en ce sens lors d'une réunion avec des parents d'élèves scolarisés à Saint Martin, Guadeloupe ou encore Martinique qui n'avaient pu prétendre à l'aide à la continuité territoriale en 2009, globalement réservée aux étudiants scolarisés en métropole. Après moult discussions et hésitations, le conseil a décidé d'inscrire une ligne de 200 000 euros au budget destinée à une aide au transport des étudiants dont les critères d'attribution restent néanmoins à définir.

Seconde modification à la proposition budgétaire, la réintégration du paiement de primes d'assurance, suite à la requête de Karine Miot. L'avocate, rejointe en cela par Benoît Chauvin et Cécile Tiberghien, considérait comme un non-sens de ne plus assurer les biens de la Collectivité. «Ce n'est pas une gestion de bon père de famille que de ne pas assurer les bâtiments»,

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2010

	Budget 2009	Budget 2010
SECTION FONCTIONNEMENT		
Total des dépenses	66 786 802,23	52 346 235,94
Total des recettes	37 326 079,00	52 346 235,94
SECTION INVESTISSEMENT		
Dépenses	58 554 780,36	81 410 767,26
Recettes	80 692 542,74	81 410 767,26
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		
	125 341 582,59	133 757 003,20
DES RECETTES		
	118 018 621,74	133 757 003,20

faisait-elle remarquer à l'intention du président, «même si, ajoutait-elle encore, nous avons eu des dégâts qui ne peuvent pas être assurés». En toile de fond, le montant, important, des primes d'assurance payées par la Collectivité, qui ne permet néanmoins pas un bon remboursement en cas de cyclone, par exemple. Sur plus de 800 000 euros de travaux réalisés suite à l'ouragan Omar (hors réalisation du quai du bord de mer), la Collectivité aurait ainsi touché 130 000 euros de remboursement des assurances. Mais tous les contradicteurs de conclure qu'en cas de catastrophe exceptionnelle, s'il n'était pas assuré, le patrimoine de la Collectivité subirait une perte énorme. Et Benoît Chauvin d'ajouter «le rôle de la Collectivité n'est pas d'assurer tous les risques, mais de se protéger de tous les risques». Dont acte : une ligne budgétaire sera donc accordée pour le paiement de primes d'assurances.

Troisième et dernière grande modification apportée, l'augmentation de la subvention allouée au Cttsb. Pour satisfaire à la demande du président, le budget 2010, initialement estimé à 782 000 euros avait été ramené à 569 000 euros. Un budget qui, s'il correspond effectivement à une augmentation de 40% par rapport au budget 2009, était considéré comme insuffisant par plusieurs conseillers, au regard de la baisse de la fréquentation touristique constatée en 2009 et de la nécessité de développer la promotion. Bruno Magras qui, au fond, dit partager le même point de vue, s'est néanmoins livré à une critique en règle du Cttsb, déclarant : «augmenter le budget, je ne suis pas contre. Mais il faudrait pour cela un compte-rendu des actions menées antérieurement. Des déplacements ont été faits : où sont les résultats ? Par ailleurs, les hôtels ne donnent toujours pas les chiffres du taux d'occupation (...). Le Cttsb doit prouver aux élus comment l'argent a été utilisé et doit montrer un budget bien ficelé. Nous ne sommes pas là pour financer les déplacements de Pierre, Paul Jacques. Je veux savoir quel est l'impact économique des actions engagées», chargeait ainsi le président qui, au sujet du tourisme, soulevait à nouveau le problème de la déserte aérienne de Saint Barth mise

à mal par une offre de sièges en chute et une arrivée des gros porteurs en milieu d'après-midi à Juliana qui limite d'autant la capacité d'acheminement, alors que la piste de Saint Barth est close au coucher de soleil +15 minutes. Habituellement silencieuse, Marithe Weber, présidente de la commission territoriale du tourisme est sortie de sa réserve pour défendre le budget 2010 du Cttsb dont elle est également présidente : «nous avions déposé initialement une demande de subvention de 730 000 euros. Ce n'est pas une demande extravagante. Cela va nous permettre de procéder à des opérations de communication dont l'île a besoin». Marithe Weber indiquait également que, grâce aux actions menées au Brésil, Venezuela, Colombie, depuis trois ans, la clientèle sud américaine avait augmenté de 25%. Elle indiquait par ailleurs avoir cru qu'il appartenait à la Cem de mesurer l'impact économique, mais que se rendant compte de cette erreur, le Cttsb procédait actuellement à la mesure des actions menées. Maxime Desouches, Benoît Chauvin, Cécile Tiberghien, Nils Dufau, tous membres de la commission territoriale, sont venus en défense de Marithe Weber. Pour Maxime Desouches qui contestait toutefois le bien fondé du Cttsb à accorder des subventions à d'autres associations pour réaliser des animations sur place, «il faut investir sur la promotion extérieure, même si on n'a pas de retours immédiats». Il lui semblait par ailleurs logique que sur les plus de 3 millions d'euros perçus par la Collectivité au titre de la taxe de séjour, une partie substantielle revienne à la promotion de l'île. Benoît Chauvin estimait pour sa part que les actions présentées par le Cttsb n'avaient rien de «démentielles». Nils Dufau évoquait une concurrence de plus en plus importante Saint Barth qui obligeait à développer des actions de promotion. Tandis que Cécile Tiberghien estimait que même si l'état des routes et la sécurité contribuaient à la qualité du séjour, les 200 000 euros supplémentaires demandés au regard des propositions faites par le Cttsb seraient rapidement récupérés. Dont acte. Au final, la subvention attribuée au Cttsb a été augmentée de 200 000 euros.

Conseil Territorial en bref

PARKING À MARIGOT

La Collectivité va procéder prochainement à l'acquisition de deux parcelles de terrain de 60 et 67m² pour un prix de 41 500 euros chacune. Ces parcelles, proches de l'accès public de la plage de Marigot, accueilleront à terme huit places de stationnement.

Création de la commission transport terrestre et circulation routière

Une onzième commission territoriale va venir rejoindre les dix existantes. Il s'agit de la commission Transport terrestre et circulation routière. Présidée par Michel Magras, elle est composée de quatre autres membres : Karine Miot, Yves Gréaux, Jean Marie Danet et Benoît Chauvin. Lors du débat jeudi, Michel Magras qui considère problématique la difficulté de circulation, a fixé la feuille de route de la commission : «mettre en place un début de réglementation» et prévenu : «c'est une affaire compliquée dans laquelle il faut s'attendre à prendre des coups».

Régularisation à Saint Jean

A l'unanimité, le conseil territorial a adopté une délibération permettant de dédommager deux propriétaires de Saint Jean sur le terrain desquels empiète le canal d'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement. Le bornage réalisé pour quantifier l'empiètement a conclu à 57m²,

s'agissant d'une première parcelle et de 10 m² s'agissant de la seconde. Les propriétaires soucieux de trouver un arrangement ont proposé de vendre lesdits terrains pour un prix de 1000 euros par m², arrangement qu'a adopté le conseil.

Dérogation aux conditions d'accessibilité

A l'unanimité, le Conseil a adopté le projet de délibération permettant de déroger aux règles d'accessibilité dans les bâtiments neufs et pour la création par changement de destination de bâtiments recevant du public. Un projet porté par la commission Réglementation et sécurité et son président Patrick Kawamura avec l'aide de la préfecture, qui devrait effacer ou limiter les difficultés à remplir les conditions des règlements nationaux.

200 000 euros pour Haïti

Conformément à la proposition du président, le conseil territorial a voté à l'unanimité pour une subvention de 200 000 euros en faveur des sinistrés du tremblement de terre d'Haïti survenu le 12 janvier dernier. Reste à savoir quoi en faire et à qui la verser. Membre du Rotary Club, le conseiller Nils Dufau, a proposé que cet argent soit investi dans une action à «moyen terme et durable». Il évoquait notamment le projet en cours d'élaboration au Rotary Club d'implanter en Haïti une maison préfabriquée en bois pour l'utiliser comme école avec le concours des Rotary clubs haïtiens. Un pro-

jet que le club service entend développer avec le Lions Club et la Croix Rouge qui se sont eux aussi mobilisés dès la première heure pour aider les sinistrés d'Haïti. Pas défavorable au projet, Nicole Gréaux a attiré l'attention du conseil sur la nécessité qu'il y a à garder une visibilité sur le projet financé : «Il nous faut être prudents. Car des actions humanitaires de collecte de fonds ont déjà été menées ici et on n'a jamais su ce qu'il était advenu de l'argent». Dans le même registre, Yves Gréaux estimait que le père Kaze, originaire d'Haïti, devait être associé au projet. Au final, le conseil a décidé d'allouer 200 000 euros et de créer un groupe de réflexion sur le ou les projets susceptibles d'être menés.

220 000 euros pour l'incitation aux ENR

Le conseil s'est prononcé en faveur de la création d'un encouragement financier à l'utilisation de chauffe-eau solaires et la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Cette proposition de la commission Environnement a été notamment faite pour répondre en partie aux réticences de certains élus qui estimaient que l'obligation faite par le code de l'Environnement d'équiper les nouvelles constructions de chauffe-eau solaires à compter de 2011, pénalisait les «petits propriétaires». 220 000 euros ont été budgétisés en 2010 : 150 000 pour l'aide à l'installation de chauffe-eau solaires. 70 000 pour les panneaux photovoltaïques. La proposition de Benoît Chauvin de recruter un conseiller «information énergie» dont le financement serait assuré, pour moitié par la Collectivité, pour l'autre moitié, par l'Ademe a en revanche été rejetée.

Affaire Bouffar-Roupé :

La famille du prévenu répond au Journal de Saint Barth

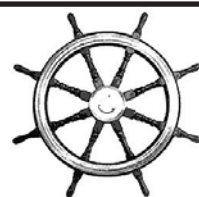
Le procès de l'affaire Bouffar-Roupé s'ouvre cette semaine devant la Cour d'Assises de Basse-Terre. Le meurtrier présumé du jeune moniteur de planche à voile de Saint-Barth risque jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle. Dans notre édition du mercredi 24 février 2010, nous annonçons la tenue du procès et relations les circonstances du drame. La famille du prévenu contactait notre rédaction pour la publication de ce droit de réponse: «Monsieur Bouffar-Roupé n'a nullement été tué d'un coup de couteau alors qu'il ramenait un auto-stoppeur à son domicile, mais alors que, ivre et intoxiqué à l'ecstasy, il tentait pour la seconde ou la troisième fois, de pénétrer au domicile de Monsieur De Souza. Par ailleurs, il n'a nullement été laissé agonisant au pied des escaliers, il est décédé sur un parking à plus de 50 mètres du domicile de M. De Souza, après s'être à nouveau battu avec un témoin, cité devant la Cour d'Assises, qui a déclaré lui avoir porté un coup à la poitrine après l'avoir traîné jusqu'à cet endroit. Enfin M. Bouffar-Roupé n'a nullement été abandonné, bien au contraire, c'est M. De Souza qui a appelé les secours, ce fait est parfaitement établi et c'est le même témoin qui en atteste. La famille et les amis de M. De Souza protestent donc contre les termes inexacts de l'article du 24 février 2010».

Maxime Dessouches démis de ses fonctions auprès de la Cem

Abus de pouvoir comme le proclamait Maxime Desouches ? Ou décision légitime d'un conseil qui n'a plus confiance pour reprendre les propos du président ? C'est vraiment la question qu'il convient de se poser après la délibération inscrite au point 14 de l'ordre du jour et adoptée à la majorité, deux voix contre -Maxime Desouches et Benoît Chauvin- et une abstention, Jean Marie Danet-. Une délibération qui visait à démettre Maxime Desouches de ses fonctions de représentant de la tutelle auprès de la Cem qui lui avaient été confiées en décembre 2007. Si on lit le rapport du président adressé aux conseillers territoriaux en vue de la réunion du 25 février, c'est bien «en raison du contenu des recours qu'il a formés auprès du tribunal administratif à l'encontre du gestionnaire de l'aéroport, c'est à dire la Collectivité, lesdits recours mettant en cause le Président et les services de la Collectivité, qu'il «est demandé de désigner un autre représentant en lieu et place de M. Desouches». Mais il en est allé différemment le soir de la réunion. Evoquant un problème de forme dans la délibération du 20 décembre 2007 pour justifier de cette destitution, le Président faisait rapidement procéder au vote. «Personne n'est dupe», répliquait

en réponse Maxime Desouches, à la suite de Benoît Chauvin qui, commentant son vote contre, expliquait que «cela lui apparaissait plutôt comme une sanction». En toile de fond, un Notam passé à la demande du directeur de l'aéroport qui avait pour effet de limiter les horaires des vols d'entraînement de l'aviation générale. Usager de la plateforme, Maxime Desouches avait estimé ce Notam illégal et avait saisi le tribunal administratif de deux recours, un en suspension, l'autre en annulation. Le 11 février, le Notam était annulé à la demande du directeur de l'aéroport en raison d'un vice de forme : le directeur n'ayant pas la délégation de signature du président de la Collectivité au moment où le Notam avait été passé. Jusque-là, rien d'exceptionnel. Si ce n'est une partie du contenu du recours qui, selon Bruno Magras, viserait à «semer le trouble dans l'esprit des juges» en laissant à croire que le président utiliserait sa fonction d' élu pour favoriser la compagnie Saint Barth Commuter dont il est propriétaire. «Il y a une rupture de confiance», martelait Bruno Magras, avant d'invoquer une nouvelle raison de relever Maxime Desouches de ses fonctions : à savoir que la Cem aurait placé 100 000 euros durant deux mois sur un

compte bancaire sans que la tutelle, le conseil territorial, en ait été informée par son représentant, Maxime Desouches. Bien que le vote soit déjà intervenu, Maxime Desouches tenait à adresser à ses collègues conseillers les commentaires que lui inspirait la délibération. Et de dénoncer un «détournement de pouvoir manifeste», une proposition «illégal», dont «l'objet n'a rien à voir avec mon rôle de représentant de la tutelle auprès de la Cem». Le conseiller citait la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mais aussi Coluche -«les hommes naissent libres et égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres»- pour expliquer en quoi il se sentait aujourd'hui... «moins égal que d'autres !» : «Car si je comprends bien la logique du président, alors qu'un administré a le droit de faire un recours mettant en cause les services de la Collectivité et/ou son président, un élu osant s'aventurer dans cette direction, s'expose à des mesures de rétorsion immédiates». A la suite de cette déclaration, Maxime Desouches quittait la salle, demandant au conseil de bien vouloir délibérer à nouveau afin de retirer le point de l'ordre du jour. Il appelait le président à en faire autant. Peine perdue, le vote avait déjà été validé.



LE RESTAURANT LA MARINE
Fish, Sea Food and Sushi Bar
OPEN AT 7PM EVERY NIGHT
CLOSED ON MONDAY

Vendredi 5,
Samedi 6 Mars

Soirée Spéciale Fruits de Mer



Plateau de Fruits de Mer
(Huitres, Crevettes, Tourteau, Bulots, Palourdes, Langoustines...)
75 euros par personne

GUSTAVIA HARBOUR

SUSHI-BAR - PRIVATE CLUB - ART GALLERY
Reservation Le Restaurant and Sushi-Bar 05 90 27 68 91
Reservation Private Club 05 90 27 86 39 - PARKING VALET

Episode de houle de Sud ouest

Un yacht à la côte, un voilier coulé



Le voilier baptisé Spirit a été renfloué dès le lendemain de la dépression qui a circulé au Nord des Iles du Nord dans la journée de mercredi. Spirit est aujourd'hui à nouveau à flot.

Une petite dépression qui a circulé au Nord des Iles du Nord dans la journée de mercredi est à l'origine de l'échouage de deux bateaux : un yacht de 26m50 près des côtes d'Anse des Cayes et un voilier d'un peu plus de 10 mètres sur son mouillage à Corossol.

Les vents de direction inhabituelle de Sud-ouest soufflant en moyenne de 30 à 40km/h et jusqu'à 60km/h en rafales ont en effet levé une houle de

sud-ouest d'1m50 à 2m contre laquelle le domaine portuaire n'est pas abrité. Mouillé sur corps morts à Corossol, le voilier baptisé Spirit a sombré sur son mouillage, sous le poids de la houle. En fin d'après-midi mercredi, seul son mât était encore visible. Les travaux de renflouement ont commencé dès le lendemain jeudi. Spirit est aujourd'hui à nouveau à flots.

Pour se protéger de cette houle inhabituelle, de nombreux bateaux avaient

quant à eux pris le parti de migrer vers les baies moins exposées d'Anse des Cayes et de Saint Jean. Las, après le passage vers 20 heures mercredi du front pluvieux associé à la dépression, vent et houle ont viré subitement plein nord, faisant pivoter les bateaux au mouillage. C'est à ce moment que l'ancre du Front Row, un motoryacht de 26m50 battant pavillon des îles Caïman et ancré à l'Anse des Cayes a dérapé. Le capitaine a bien remis les

moteurs pour tenter de se dégager, mais peine perdue: le motoryacht s'est retrouvé sur le récif à moins de deux mètres de la côte. Appelé vers 20h30, l'équipage du capitaine Danet, le canot de sauvetage de la Snsn, est arrivé sur place vers 21h. Les annexes d'autres yachts au mouillage à proximité ont tenté en vain de le dégager. La Snsn a quant à elle dû s'y reprendre à deux fois avant de pouvoir extraire le bateau de 74 tonnes à bord duquel se trouvaient six personnes : « nous avons essayé une première fois de le remorquer, mais sous l'effet du poids et de la houle au moment où la marée était la plus basse, la remorque a littéralement explosé », confiait ainsi Ingénu Magras, président de la station de sauvetage de Saint Barth. La deuxième tentative a été la bonne : « nous avons procédé par étapes, en nous aidant de la houle et nous sommes finalement parvenus à le dégager ». Le bateau a ensuite été remorqué jusqu'à la bouée du pétrolier dans la baie de Public. Les dégâts ? Les moteurs seraient intacts, mais les hélices seraient très abîmées ainsi que les ailettes de stabilisation. Le bateau a été remorqué vendredi vers Saint Martin par la Snsn.



Front Row, un motoryacht de 26m50 battant pavillon des îles Caïman était ancré à l'Anse des Cayes lorsqu'il a dérapé sur le récif à moins de deux mètres de la côte.

Février 2010 : chaud devant!

Ci-dessous le bilan météo du mois écoulé réalisé par Yannick Gréaux, animateur à l'Espace Météo Caraïbes.

Précipitations dans la moyenne

Avec 51,7 mm de précipitations enregistrées, la moyenne de février s'inscrit dans la moyenne saisonnière de 47,7 mm. Le minimum enregistré pour un mois de février a été de 4,0mm en 1968. Ces trois derniers mois, il est tombé en moyenne 46,8 mm. Une valeur bien en-dessous de la norme qui est de 67,8 mm.

Températures record

La moyenne des températures maximales, 30,6°C, calculée en février constitue un record. Cette valeur est en effet supérieure de plus de 2°C à la normale saisonnière de 28,2°C. Elle bat le précédent record établi en 1987.

La moyenne des températures minimales, de 24,4°C, est elle aussi très supérieure à la normale saisonnière de 22,6°C. Elle égale le record de 1998. La température la plus chaude du mois ? 32,4°C ! enregistrée le 20 février, égale au record. La plus basse ? 22,2°C le 22 février.

La température moyenne sur le mois est quant elle de 27,5°C, soit plus de 2°C supérieure à la normale.

Mer chaude

La température de la mer est voisine de 27°C. Elle est plus chaude d'environ 1°C que le mois de février 2009. Selon nos modèles de prévisions, cette anomalie devrait se poursuivre pour le mois de mars 2010.

Hygrométrie

La moyenne des minima d'humidité a été de 56,9% ; celle des maxima de 87,1%. La valeur moyenne des minima est inférieure à la valeur normale 68%, tandis que celle des maxima est supérieure à la normale 80,9%. Le mini de

41% a été enregistré le 5 février et le maxi de 100% est partagé par les journées du 21, 22, 24 et 27 février !

Vent de Sud

Prédominance du vent de secteur Sud durant le mois écoulé avec un épisode de fort vent inhabituel de secteur Sud Ouest les 23 et 24. Les rafales ont atteint les 60 km/h dans la nuit du 23.

La moyenne de la force du vent de 3,7 m/s est en-dessous de la norme.

Faits marquants

- Episode de houle de Nord à Nord-Ouest relativement brève, mais avec une hausse rapide des vagues les plus significatives donnant lieu à un passage en vigilance orange pour les Iles du Nord le 12 février. A cette occasion, des vagues à plus de 4 m ont été observés sur la bouée de Puerto Rico

- Circulation d'une petite dépression au Nord de St Barth et St Martin dans la nuit du 23 et durant la journée du 24 février engendrant des vents forts de secteur Sud Ouest et une mer agitée à forte avec des creux moyens avoisinant les 1,5 m à 2 m. Cet événement a donné lieu à un passage en vigilance jaune. Des perturbations dans l'exploitation du quai de commerce, mais également dans l'activité de l'aéroport ont été constatées.

Prévisions saisonnières

Les prévisions pour les trois prochains mois font apparaître une anomalie chaude des températures sur la Caraïbe. Les précipitations devraient être proches des normales saisonnières.

Pour visiter l'Espace Météo Caraïbes, contacter le 0590 27 66 03 ou 0690 65 16 89.

La terre a tremblé

Un séisme modéré de magnitude 4.4 sur l'Échelle de Richter a été enregistré le jeudi 25 février à 18:43 et identifié d'origine Tectonique, a-t-on appris auprès de l'Observatoire volcanologique de Guadeloupe. L'épicentre a été localisé à 85 km à l'Est Nord Est de Saint Barthélemy, à 44 km de profondeur. Son intensité n'a pas dépassé III (faiblement ressenti) sur l'échelle MSK à Saint-Barthélemy où il a été légèrement ressenti.

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba

VOYAGER

www.voy12.com

Seulement 54 €

L'ALLER RETOUR RÉSIDENT

acheté sur internet, 24h à l'avance

VOYAGEZ COMME VOUS LE VOULEZ !

Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

FM

TRIPPIK

Ce nous zot même

97,5 MHz

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75

SUN FM

ENJOY

106.9

ST BARTH

sunfm.music@orange.fr

BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy

LA SEMAINE

5h00 - 9h00 : Le réveil matin

avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ

9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouveautés

19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits

Match cède le pas à Marché U

Créé en 1985 sous l'enseigne «Gourmet Shop», puis estampillé «Match» et «Supermarché Match», le supermarché de Saint-Jean a rouvert ses portes ce matin mercredi 3 mars, sous la bannière de Marché U, à la faveur d'un rachat. Précédemment propriété du groupe Cora Louis Delhaize, ce magasin de 800m2 a en effet été récemment repris par Jean Paul Chevreul et sa famille, déjà propriétaire de deux Système U en Mayenne. Jean Paul Chevreul qui affiche 40 ans de carrière dans la grande distribution dont 15 au sein du groupement Système U et une spécialisation dans les métiers du frais, assurera la direction du supermarché aux côtés de sa fille Julie qui opère là un retour aux sources. Après 10 ans chez Système U et trois en tant que directrice, elle s'était en effet accordé une petite pause à Saint Barth, auprès de son frère Sam qui exploite la salle Form Fitness à Lurin. Maxime, 23 ans, le cadet de la famille, également partie prenante de ce projet familial, assurera quant à lui la responsabilité administrative, comptable et informatique.



Julie, Jean Paul et Maxime Chevreul et Patrick Granier en compagnie de toute l'équipe du nouveau Marché U qui ouvre ses portes aujourd'hui mercredi 3 mars à Saint Jean.

Jean Paul Chevreul nous a confirmé son intention de garder le personnel dans son ensemble : «c'est une bonne équipe qui nous a réservé un très bon accueil et n'a pas ménagé ses efforts pour que Marché U ouvre aujourd'hui. On ne peut que les remercier», assure le nouveau manager qui souhaite faire de Marché U le magasin de référence de la population Saint Barth. Pour cela, il mise sur un développement maximum

du service local, la mise en service de la Carte U (une carte de fidélité qui permet de cumuler des points transformables en bons d'achats) et la commercialisation des quatre gammes de produits U qui s'adaptent à tous les porte-monnaie. En rayon, en plus des références multimarques, on trouvera donc les produits Saveurs U (la gamme culinaire de l'enseigne), les Produits U, Bios U et la gamme petits prix «Bien Vu». Julie estime que 1000 références supplémentaires devraient ainsi être commercialisées. Autre changement ? Dans l'immédiat, le système de caisse, des travaux de réaménagement de l'espace et la mise en place d'une charte hygiène-qualité. En attendant d'autres innovations.

SYSTÈME U ÉTOFFE SON IMPLANTATION AUX ANTILLES

L'ouverture de Marché U à Saint Barth se place dans la volonté du groupement Système U d'étoffer sa présence aux Antilles. En parallèle à ce rachat, sept nouveaux points de vente sont ou vont en effet être siglés U en Guyane, Guadeloupe et Martinique dans le courant de l'année. Ce qui devrait porter à 12 le nombre d'Hyper, Super ou Marché U dans les collectivités françaises d'Amérique. Pour mémoire, Système U est un groupement de commerçants indépendants travaillant ensemble au sein d'une coopérative. Avec ses 900 magasins aujourd'hui sous l'enseigne U (dont la moitié dans la région Ouest dont dépend Saint Barth), il représente le 4^e groupe alimentaire français.

Association des retraités

Lucien Finaud succède à Bernard Dolphin à la présidence

Par délibération de l'assemblée générale, Lucien Finaud a pris la succession de Bernard Dolphin au poste de président de l'Association des Retraités de Saint Barthélemy, nouvelle appellation de cet organisme précédemment dénommé «Présence des retraités». En avance d'un an par rapport à la fin de son mandat prévu en 2011 et pour des raisons de santé, Bernard Dolphin a en effet présenté sa démission de la présidence. De fait et jusqu'au renouvellement de 2011, le bureau de l'association reste identique, composé de Christophe Radziszewski au poste de vice-président, de Joël Gast en tant que secrétaire et de Christophe Sachot, au poste de trésorier.



Créée en 1998, l'association comptait 20 membres à sa création. «Fin 2007, nous étions 38. Aujourd'hui, nous sommes 110», indique Lucien Finaud qui voit là

une preuve de l'intérêt des retraités à se regrouper : «la motivation initiale était clairement de défendre les

intérêts des retraités. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement ça. L'entraide, l'échange et la volonté de

participer à la vie locale animent également nos adhérents», précise encore le nouveau président qui ne cache pas qu'avec son statut de première association de l'île en nombre d'adhérents, l'association jouit aujourd'hui d'un certain poids électoral.

L'association des Retraités vit de ses cotisations. Hors assemblée générale, elle se réunit en moyenne deux fois par an pour un moment festif entre adhérents. Elle mène également des actions auprès de la communauté. Récemment, elle a ainsi voté une aide d'urgence en faveur des sinistrés d'Haïti et a financé l'achat d'une Shelter Box auprès du Rotary Club. Elle s'est également portée candidate pour financer l'installation d'une borne wifi à l'hôpital de Bruyn dont elle attend la réponse. Elle va également soutenir le club d'échecs qui compte une partie de retraités.

VOTRE SPÉCIALISTE DU STORE DEPUIS 20 ANS

STORES DECOR

STORES INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
BÂCHES TISSU, PVC, MICRO-PERFORÉ,...
TOILE SUR MESURE
BÂCHES PVC BLANCHES ET TRANSPARENTES
LETTRAGE

MOTORISATION OFFERTE
 pour toute commande de store extérieur
 avant le 31 mars 2010

Place de l'Anse des Cayes
 Tél. : 05 90 27 67 78 • Cell. : 06 90 63 76 97
 email : storesdecor@orange.fr

Nouveau à St Barth

Une formation à la démolition pyrotechnique

Suite au publi-rédactionnel paru dans le Journal de Saint Barth du 28 octobre 2009, Monsieur Christian Laplace, gérant de la sarl Laplace Bâtiments tient à vous informer, que Monsieur Lionel Laplace, son fils, après une période de formation, a obtenu la faculté de former tous les intéressés sur l'utilisation des cartouches pyrotechniques.

Il est, ainsi, habilité à délivrer l'attestation mentionnant leur formation et leur compétence en la matière.

De plus la sarl Laplace Bâtiments a obtenu l'exclusivité pour la vente des cartouches micro charge destinées à cette nouvelle méthode de terrassement rapide, sécurisée, sans nuisance sonore, sans vibration, ni onde de choc !

Pour tout renseignements contacter
 le 06.90.58.99.85 ou le 06.90.71.99.96

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

JAMES BROWN
SERGE GAINSBOURG
LOUIS AMSTRONG
John LENNON
Françoise Hardy
Marvin GAYE...!



93.1 - 88.1 St Barth

MUSIQUE FM : LA RADIO MUSIQUES SOUVENIRS
93.1 et 88.1 à St-BARTH et 95.1 à St-MARTIN

RADIO ST-BARTH FM

98.7 FM
100.7 FM
103.7 FM

.COM je l'aime!
 Tél : 0 590 27 74 74 - Fax : 0 590 27 74 10 - Régie commerciale : 0 690 622 693
 radiostbarth@wanadoo.fr - www.radiostbarth.com

RADIO ST BARTH : LA RADIO MUSIQUES ET INFOS
98.7 et 103.7 à St-BARTH et 100.7 à St-MARTIN

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

Régie publicitaire au 06 90 62 26 93

Forum des métiers

Forte mobilisation des socioprofessionnels

Le collège, en association avec la Cem et le Rotary Club, organisait samedi matin la troisième édition du Forum des métiers. Un forum qui a connu un grand succès auprès des socioprofessionnels mobilisés en nombre qui ont présenté plus de soixante métiers. Le nombre d'élèves venus assister à l'événement était en revanche un peu en dessous des attentes. Compte-rendu de la matinée en images ci-dessous.



Marco a fait le plein d'élèves qui assistaient bouché bée à la démonstration.



Couper de ruban officiel pour procéder au lancement du Forum des Métiers



Tous les secrets de la police scientifique expliqués aux élèves.



Fabienne Miot avait transféré son atelier de création de joaillerie dans une des salles du collège.



Candidats à la mécanique?



Toujours du monde au stand barman où Jacky du Carl Gustav faisait goûter ses cocktails sans alcool.



Le journal du samedi de Radio Saint Barth en direct depuis le Forum des métiers.



L'aviation, un secteur qui attire toujours nombre de candidats



Applaudissements muris lors des démonstrations de l'équipe cynophile de la gendarmerie.



Le major Govi expliquant la mission des pompiers.



Les pêcheurs étaient également de la partie



Les métiers du droit: avocats, clerks et notaires ont simulé un procès en correctionnel. Un moment d'instruction civique et il faut bien le dire, de franche rigolade.



Il n'y a pas d'âge pour faire découvrir les secrets du métier!



Mention spéciale pour les restaurateurs qui se sont fortement mobilisés à l'occasion du Forum des métiers.



DU 27 FEVRIER AU 17 AVRIL
POUR TOUT ABONNEMENT À
CANALSAT CARAIBES

PARABOLE + INSTALLATION
+ FRAIS D'ACCES

0€*
AU LIEU
DE 122€

Hallucinant!

SERVICE EXPRESS

Avec CANALSAT CARAIBES découvrez plus de 80 chaînes, radios et services. Cinéma, sport, découverte, jeunesse, divertissement, info, musique, ... choisissez les programmes qui vous ressemblent.

Et profitez de tout le confort technologique avec la Haute Définition et le PVR (Personal Vidéo Recorder)



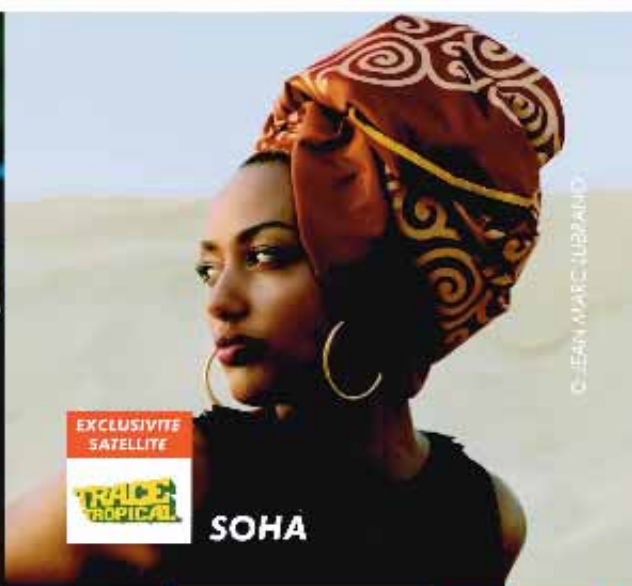
EXCLUSIVITE
SATELLITE



LES LIGNES NAZCA



CHAMPIONNAT DU
MONDE DE FORMULE 1
EN INTEGRALITE



EXCLUSIVITE
SATELLITE



SOHA



* Offre valable aux Antilles du 27 février au 17 avril 2010 pour tout nouvel abonnement de 12 mois à CANALSAT LIBREMENT. Frais d'accès (38€) offerts. Installation standard (84€) offerte réalisée par un technicien référencé CANALSAT CARAIBES comprenant : la fixation de la parabole, la pose du câble coaxial en apparent, la pose d'une fiche par foyer, le réglage de la parabole avec mesureur de champs et le raccordement du décodeur au téléviseur (hors habitat collectif). Parabole de 85 cm simple tête universelle et kit de fixation offerts.



Collecte du Lions Club : Formidable élan de solidarité en faveur d'Haïti



Il n'aura fallu que quelques heures samedi après-midi pour qu'une cinquantaine d'hommes, femmes et enfants remplissent les deux conteneurs de 40 pieds acquis par le Lions Club de Saint-Barthélemy et destinés aux sinistrés du séisme survenu en Haïti le 12 janvier dernier.

Plus de 120 M3 d'outillage, de matériaux de construction, de vêtements, matelas, bâches et autres produits et matériels non-périssables et indispensables ont à cette occasion été rassemblés et préparés à l'expédition grâce à l'habituelle générosité de la population.

Hélas, faute de place dans les conteneurs et de possibilités de stockage, de nombreux dons n'ont pu être recueillis et certains donateurs ont dû repartir avec leurs colis. Le Lions Club s'en excuse et les prie de conserver leurs dons en vue d'une très prochaine expédition. Le Lions Club recherche d'ores et déjà un nouveau conteneur de 40 pieds pour continuer ses expéditions et la nouvelle collecte sera annoncée par la presse et la radio.

Un grand merci à tous pour tout ce qui a été rassemblé et à tous ceux, y compris les deux très jeunes petites filles, qui ont participé au transport et à la fermeture des colis.

Régionales en Guadeloupe Lurel seul contre tous, la ministre Penchard numéro 2 de la liste UMP

La liste du président sortant du conseil régional de Guadeloupe Victorin Lurel (PS) fait largement figure de favorite pour le premier tour des élections régionales, malgré la présence en seconde position sur la liste UMP de la ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard. La liste de M. Lurel, sur laquelle figure en seconde position la députée UMP Gabrielle Louis-Carabin, a reçu le soutien de 17 des 32 maires de l'archipel. La majorité des autres édiles soutient la liste UMP de Blaise Aldo, que les observateurs politiques locaux voient à la seconde place le 14 mars au soir.

En attendant, M. Lurel est la cible de toutes les attaques et notamment de celles, quotidiennes, du député socialiste Eric Jalton, qui conduit une liste rassemblant socialistes dissidents et anciens socialistes, communistes et indépendantistes, se réclamant du mouvement social de l'an dernier. M. Jalton figurait en 2004 en quatrième position sur la liste UMP de l'ancienne ministre Lucette Michaux-Chevry, battue après deux mandatures régionales par M. Lurel. Ce scrutin est le premier depuis 1967 à ne pas enregistrer la candidature de Mme Michaux-Chevry, qui apporte un soutien appuyé à la liste de M. Aldo sur laquelle figure sa fille, Mme Penchard. Ni les propos de campagne de Mme Penchard affirmant sa volonté de privilégier la Guadeloupe depuis son ministère, ni les protestations demandant sa démission, ni le buzz médiatique qu'ils avaient suscité, ne semblent avoir eu de réel effet localement.

Avec sa liste, constituée de candidats issus de la société civile, la députée (apparentée Parti socialiste) Jeanny Marc, en rupture avec ses amis politiques locaux, ralliés à M. Jalton, risque de se limiter à un rôle de figurante. La surprise pourrait venir de la liste, inclassable, "Pour que la Guadeloupe aille de l'avant", conduite par Cédric Cornet (DIV), 29 ans, et constituée de jeunes s'affirmant "incorruptibles" et dont la moyenne d'âge est de 28 ans. Les listes "Guadeloupe demain" conduite par Alain Lesueur (divers gauche) et "Nofwap la Guadeloupe en action" de la droite Octavie Losio risquent de recueillir un score à la marge. Tout comme les deux listes conduites par des syndicalistes et dirigeants (trotskistes) du LKP, le collectif est à l'origine du mouvement social de 2009, dont d'autres leaders figurent par ailleurs sur la liste de M. Jalton. La liste d'Alain Plaisir (proche du Nouveau Parti Anticapitaliste), secrétaire général de la centrale syndicale indépendantiste CTU et numéro trois du LKP, pourrait se classer derrière celle de "Combat ouvrier", le pendant antillais de Lutte ouvrière (LO), conduite par le secrétaire général de la CGT-G et numéro deux du LKP, Jean-Marie Nomertin (LO), qui avait recueilli 1,18 % en 2004.

Tourisme : lancement de l'opération chèque-vacances "spécial Outre-mer"

Un chèque-vacances "spécial Outre-mer", destiné à attirer de nouveaux touristes aux Antilles, en Guyane et à la Réunion, a été lancé mardi à Paris par le ministère de l'Outre-mer et le secrétariat d'Etat au Tourisme dans le cadre d'une opération promotionnelle limitée.

Pour en bénéficier, il faut acheter d'ici le 30 avril un séjour (tout inclus ou vol+hôtel) à destination des départements d'Outre-mer (DOM) et débiter le voyage avant le 30 juin. Le séjour devra être payé avec au moins 200 euros de chèques-vacances traditionnels pour un dossier comportant un maximum de quatre adultes (au moins 400 euros entre 5 et 8 adultes). En contrepartie, chaque adulte du dossier se verra attribuer un chéquier de chèques-vacances d'un montant de 100 euros. Le futur voyageur devra envoyer un formulaire à l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) qui lui renverra le ou les chèquiers "spécial Outre-mer", qu'il pourra utiliser sur place ou ultérieurement. En complément, cinq opérateurs se sont engagés à abonder l'offre avec des réductions supplémentaires allant entre 15% et 50% : Pierre et Vacances, Nouvelles Frontières, Exotismes, Nouvelles Antilles et Karibéa.

Présentée par la ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard, le secrétaire d'Etat au Tourisme Hervé Novelli et le directeur de l'ANCV Philippe Kaspi, cette opération vise à "faire connaître la destination Outre-mer, la soutenir et casser la trop forte saisonnalité" enregistrée sur ces destinations. Les deux ministères financeront à parts égales un total de 6.000 chèquiers soit un montant final de 600.000 euros.

Ce chèque-vacances est une des applications du plan pour l'Outre-mer décidé par le président de la République le 6 novembre, à l'issue d'un premier conseil interministériel concluant les états généraux décrétés en février lors d'une crise sociale sans précédent aux Antilles.

Grosse participation au tournoi de poker au Zion Garden



Organisé par le Propeller Club Saint-Barth et Radio Saint-Barth, le tournoi de poker qui s'est déroulé dimanche 28 février au Zion Garden a connu un vif succès avec 118 inscrits. Les mordus de ce jeu de cartes étaient tous présents et l'ambiance était également de la partie. A la clef de ce tournoi, un voyage aller/retour à Las Vegas avec hébergement pour le vainqueur du jour. C'est à 14h que les 118 participants ont pris place autour des tables pour ne les quitter qu'après 21h30. Un vrai marathon !

Une journée pleine d'émotion, surtout pour le vainqueur, Laurent Rivière, qui partira donc dans la ville de jeu, de spectacle et de lumière qu'est Las Vegas.

Merci ! Le Propeller Club de Saint-Barth remercie le Hideaway, Segeco, le Royaume des Enfants, Select, Niki Beach, Eden Rock, Guanahani, Ti-Marché, Le Glacier, Saint-Barth Tennis Club, ASB. Remerciement particulier à Henri et Léon ainsi qu'aux bénévoles pour l'aide apportée durant le tournoi.

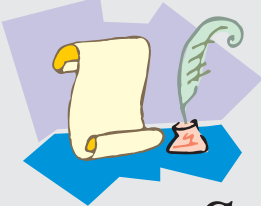
OPÉRATION BEAUJOLAIS DU ROTARY : 1100 EUROS CONTRE LA POLIO

A l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau, le Rotary Club organisait en novembre dernier une opération en faveur de la lutte contre la polio. Cette opération, diligentée du 18 au 26 novembre, consistait à reverser un euro pour toute bouteille de Beaujolais nouveau achetée. Grâce à Bacchus, Le Goût du Vin, AMC, le Cellier du Gouverneur, le supermarché L'Oasis, Le Bouchon, Le Piment, Supermarchés Match, l'association Goût et Saveurs, le club service a pu récolter 1.100 euros. La lutte contre la polio est une des grandes actions du Rotary Club International qui s'est donné comme objectif d'éradiquer la maladie.



TROP TARD POUR CETTE CHARBONNIÈRE

Percutée par un véhicule, cette tortue charbonnière n'a pas survécu à ses blessures. C'est France Arnaudo, alias «Mère Tortue» qui l'avait récupérée au terme de trois jours d'agonie sur le bord de la route à Colombier. Sa carapace très salement abîmée n'a pas pu contenir l'infection et la tortue est décédée. Si vous récupérez une tortue blessée, n'hésitez pas à contacter France Arnaudo au 0590 27 77 80 ou par mail: arnaudo.france@wanadoo.fr.



Sombre citrouille

par Gertrude Napoléon Bonaparte la Deuxième

Nous sommes aujourd'hui le 30 octobre de l'an 2036, le monde a beaucoup évolué, par exemple, en une veille d'Halloween, toute la ville de Zarbi-ville était illuminée par de grosses citrouilles rougeâtres. Cette couleur effrayait Maïlis Chanderoux. Maïlis préférait le Carnaval à Halloween, la plage aux soirées même si elle avait 15 ans.

Cette année, Maïlis avait décidé de se déguiser... Ce sera la première fois qu'elle se déguise pour Halloween en quinze ans. Par contre, son instinct lui disait qu'elle ne pouvait pas, ou même qu'elle ne voulait pas respecter les coutumes. Elle se disait que cette année, après avoir traîné dans la rue avec les copines, elle irait dans un quartier abandonné de Zarbi-ville, Juniorbi-quartier, récupérer une des citrouilles illuminées. Une des coutumes disait que, couper une de ces citrouilles revenait à se tuer, ce qu'elle ne croyait guère. Il était presque vingt heures. Maïlis se rendit à Juniorbi-quartier, elle entendit des bruits sinistres, des bruits de pas...

Effrayée, elle se dépêcha, courut vers la première citrouille qu'elle vit. Un frisson la parcourut. Elle s'empara de la citrouille, courut jusqu'au quartier voisin, Broquenazi-quartier. Là, elle entendait les bruits de pas, elle commençait à regretter d'être venue dans ce quartier. Elle continua de courir puis trébucha sur une de ces citrouilles maudites, se releva dif-

ficilement car elle était en sang, des égratignures plein les jambes.

Après de longs efforts, elle se remit à courir. Elle n'en pouvait plus. Elle s'arrêta devant la première maison qu'elle aperçut, sonna. Un homme grand et costaud lui ouvrit. Un sombre grincement l'accueillit « hiiiiiiiiinn... » On n'apercevait pas son visage, il était plongé dans l'ombre. L'homme sortit de derrière son dos un genre de tapette à mouches : une férule. Il commença à lui donner des coups sur le visage puis sur ses anciennes blessures.

Affolée, elle repartit le plus vite qu'elle put pour échapper à l'homme. Elle traversa en courant, sans regarder ; une voiture la percuta. Elle sentit qu'elle baignait dans un liquide chaud : son sang. Elle sentit ses yeux se fermer là...

Bonjour ! Allez, vite Maïlis, tes copines t'attendent pour Halloween !

Maïlis se dépêcha, elle sauta dans le premier short qu'elle vit. Il fallait qu'elle aille acheter son premier déguisement. Elle alla dans la première rue piétonne qu'elle vit. Elle choisit un déguisement de squelette.

Il était vingt heures, Maïlis se rendit à Juniorbi-quartier. Elle entendit des bruits sinistres, des bruits de pas... Elle prit la première citrouille. S'enfuit effrayée jusqu'au quartier d'à côté. Les bruits de pas la suivaient, elle trébucha sur une de ces citrouilles maudites.

Elle s'arrêta net, elle avait déjà vécu cela...

Le meurtre sans trace...

par Robert Assoiffé

Un jour, Lucas, un garçon de 13 ans, les cheveux blonds avec des habits de gangster : baggy, tee-shirt large, casquette plate, «Air Force Nike» aux pieds, rentrait de l'école. Il était en route pour aller chez son voisin qui devait le garder pendant que ses parents allaient au restaurant.

Dix minutes plus tard, il arrivait chez son voisin. Il frappa plusieurs fois à la porte mais aucune réponse.

Il entra dans la maison et vit le corps de son voisin dans une mare de sang. Lucas, paniqué,

n'osait pas se rapprocher du corps. Il devait appeler ses parents au plus vite. Il chercha l'annuaire mais il manquait des pages alors il alla vite sur Internet et là il entendit un bruit de douche. Il se retourna et ne vit personne. Le corps avait disparu. Il y avait juste la flaque de sang sur le sol. Lucas retourna sur Internet et il entendit une voix qui marmonnait une phrase : «Je vais faire à manger.» Lucas se retourna et vit son voisin qu'il croyait mort en train de laver le sang sur le sol

et vit un pot de sauce tomate. Il comprit que le sang était en fait de la sauce tomate. Son voisin était en peignoir en train de laver par terre.

Le voisin dit à Lucas : - «Ah, te voilà enfin ! J'étais en train de faire à manger lorsque je me suis évanoui avec le pot de sauce tomate dans les mains.»

Lucas dit : - «Je croyais que tu étais mort !

- Un meurtre à la sauce tomate !!» dit le voisin.

Le commencement après la fin

par Canelle

Comme à mon habitude, j'étais recroquevillée sur moi-même. Il me plaisait de prendre cette pose, car elle était pour moi source de sérénité. J'étais bercée par une douce chanson, je me sentais flotter dans les airs. Tout allait bien. Je rêvais à la vie. Je ne pensais à rien et à tout en même temps. J'avais l'impression d'être comme cela depuis longtemps mais je ne saurais dire depuis quand.

Soudain, un mal inconnu me prit. Je souffrais atrocement. J'avais l'impression d'être serrée si fort que mes os se brisaient. Était-ce la mort qui venait pour moi ? Oui,

c'était cela, je mourais. J'étais pourtant si jeune, pourquoi la mort m'appelait-elle déjà ? Je m'efforçais de résister à mes maux mais en vain. Le néant m'aspirait lentement...

Tout à coup, une dernière sensation de douleur, un cri strident, une lumière éblouissante. Je tentais d'ouvrir les yeux. Je pleurais sans pouvoir m'arrêter. Je sentis qu'on me portait et on me déposa dans ses bras. Je me calmé. Son odeur me semblait familière. Elle me chantait une chanson... Oui, c'était bien elle, j'en étais sûre : c'était ma mère.

Communiqués

NOTE AUX USAGERS DU PORT DE GUSTAVIA

Devant le non respect des règles de sécurité, le Directeur du port de Gustavia rappelle à tous les usagers que la vitesse dans le chenal et la zone portuaire est de 3 nœuds. Il attire particulièrement l'attention des propriétaires ayant des abonnements annuels sur les quais publics que, dorénavant, il n'y aura plus d'avertissement. Les contrats annuels les liant avec le port seront rompus automatiquement et ce sans aucune contestation. De ce fait, la place qui leur était attribuée sera redistribuée. En espérant pouvoir compter sur votre esprit de civisme.

Le Directeur du Port, Ernest Brin.

RÉUNION DU COMITÉ DU CLUB DE L'UNESCO

A tous les membres et sympathisants, lors de la réunion du bureau le lundi 15 février dernier, et compte tenu du programme de déplacements de certains adhérents, il a été convenu d'une réunion du Comité pour le vendredi 5 mars prochain à 17h30. Elle se tiendra au restaurant le Wall House dans la petite salle mise à notre disposition où vous sera servi le pot de l'amitié.

Ordre du jour :

- Le point sur les différentes

actions menées.

- Participation à la «Journée internationale du Livre» le 18 avril prochain (invités PPDA, Karl Nora, Alex Godard, Alain Serres...)

- Partenariat pour la manifestation «The West Indian Traditional sailing» (bateaux traditionnels construits dans les îles des Grenadines) qui se déroulera fin mai.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

• **CAF** : Prochaines permanences jeudi 4 mars. Sur rendez-vous uniquement au 0590 29 89 79, ou directement au bureau du Service des Actions de Solidarité pendant les horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 à 12h.

• Consultation gynécologie

Jeudi 4 mars au dispensaire. Les permanences sont assurées par le Dr Bordjel. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 0590 27 60 27.

APPEL À TÉMOINS

Suite à un vol dans une villa située à Devet (Vitet), Hervé Chovet lance un appel à témoins. Si quelqu'un peut fournir une information, prière de lui téléphoner au 0690 62 99 03 ou bien de contacter la gendarmerie qui a ouvert une enquête. Il recherche un grand frigidaire et grand

congélateur Siemens couleur alu mat, une cave à vin porte vitrée et un four intégré De Dietrich.

RÉUNION D'INFORMATION DES BOUT D'CHOU

L'association Bout d'chou organise le vendredi 5 mars à 18h dans la salle des festivités de la capitainerie, une réunion sur le thème "la mensualisation". L'association compte sur la présence de ses adhérentes ainsi que sur les parents employeurs ou futurs employeurs d'une assistante maternelle agréée.

La présidente, Marie-Rose Gumbs

VIDE GRENIER DU ROTARY

Le ROTARY organise le dimanche 14 mars son vide-grenier et sa foire culinaire. A cette occasion, si vous avez des objets, des meubles... à vendre, faites-vous connaître avant le 10 mars au 06 90 35 22 75. De plus, pour la foire culinaire, vous pouvez également cuisiner des spécialités de chez vous. Pour plus d'informations contacter le 06.90.35.22.75

HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

Ce dimanche c'est la fête des grands-mères. La Bibliothèque Territoriale organise donc l'heure du conte autour de ce thème et c'est avec grand plaisir que Fran-

çoise viendra raconter de magnifiques histoires. Cette heure du conte aura lieu de 10 à 11h et sera suivie d'un atelier dessin. Nous vous attendons très nombreux !

ECHecs

Prochain rendez-vous d'échecs le samedi 6 mars: entraînement au restaurant Le Bistrot à Gustavia à partir de 11h, pour tous les joueurs. Deux groupes : les jeunes entraînés par Jef Follner et les adultes en parties libres. Puis repas en commun et mini-tournoi de parties rapides.

Le samedi 13 mars : 3° défi à La Poterie de Marigot à partir de 8h. S'inscrire au 0690.55.12.14. Dimanche 14 mars : tournoi jeunes à l'école St-Joseph de Lorient.

REMERCIEMENTS

La Chambre Economique Multi-professionnelle remercie l'ensemble des socioprofessionnels pour leur participation et leur implication au forum des métiers qui s'est tenu samedi 27 février 2010 au collège Mireille Choisy. Une journée marquée par la convivialité et la proximité élèves - socio-professionnels qui ont su communiquer la passion de leur métier. Nous espérons que cette expérience aura été bénéfique.

Sports

TENNIS BALLON

Un tournoi de tennis ballon sera organisé par le club des Barracudas dimanche 7 mars à partir de 8h30 au club des Francs Archers. La participation pour les deux joueurs par équipe est de 20 euros avec un sandwich offert à chacun. Les inscriptions sont ouvertes à jusqu'au jeudi 4 mars de 15h à 19h au club house des Barras situé à côté de la piscine à Saint-Jean. Renseignements au 0690.41.87.30 ou au 0690.41.86.53.

TOURNOI DE BASKET

Dimanche 14 mars, rencontre Saint-Barth-Saint-Martin au collège Mireille Choisy. A cette occasion, un barbecue est prévu. Toute personne souhaitant participer à l'organisation peut contacter Manu au 0690.64.04.12 ou Damien au 0690.39.86.22.

ECOLE DE RUGBY

Les moins de 9 ans et les moins de 15 ans de l'école de rugby des Barras se déplaceront les 13 et 14 mars à Saint-François en Guadeloupe. Une photocopie du passeport et 120 euros sont à ramener à la piscine territoriale ou aux éducateurs le plus rapidement possible.

Beau succès du Beach Tennis de l'Ascco

La DDJS et le CROS à la rencontre des associations sportives

L'Ascco et son moniteur Franck Massol organisait samedi 27 février sur le site de beach-volley de Saint-Jean son 2^e tournoi de beach tennis. A partir de 17h, quarante-quatre jeunes de 9 à 16 ans prenaient d'assaut le site de beach volley

conviviale et un très bon esprit sportif.

C'est le double Mathis Blanchard/Romain Bernier qui après un très bon parcours remportait la victoire finale. Après un break d'une trentaine de minutes, les adultes ren-

dame, Marie-Line Lenoir et Amélie Huart s'imposaient en finale. En double mixte, la victoire revenait à la paire Alice Joncheray/Michel Maurel. Enfin, en double homme, les vainqueurs sont Arnaud Joly et Fabrice Klenouser.



Jean-Luc Thévenon, inspecteur des services sports à la Ddjs, Florent Rosec, administrateur territorial du Cnds, Guillaume Saltel, directeur départementale de la Jeunesse et des Sports de Guadeloupe et Nils Dufau, président de la commission des Affaires sportives et associatives de la collectivité

Dans le cadre de la campagne 2010 du Cnds (Centre national pour le développement du sport), Guillaume Saltel, directeur départementale de la Jeunesse et des Sports de Guadeloupe, Jean-Luc Thévenon, inspecteur des services sports à la Ddjs et Florent Rosec, administrateur territorial du Cnds rencontraient vendredi 26 février dans la salle de la capitainerie les responsables d'associations sportives de l'île en présence de Nils Dufau, président de la commission des Affaires sportives et associatives de la collectivité. Une réunion destinée à informer les associations sur la mise en œuvre de la campagne 2010 du Cnds et l'évolution du dossier de demandes de sub-

ventions. Créé en 2006, le Cnds a pour vocation de soutenir financièrement les associations sportives dans la réalisation de leurs projets. Il accorde ainsi des subventions, tant pour l'aide à la pratique sportive, que pour l'accès à celle-ci et notamment pour les femmes, les jeunes scolarisés et les handicapés. Il peut également aider à la formation des cadres sportifs, à la réalisation ou à la rénovation d'équipements ou encore à l'accès au sport de haut niveau. Pour bénéficier de ces subventions, il faut néanmoins répondre à certaines conditions. Les associations doivent ainsi impérativement être agréées par la Ddjs et être affiliées à une fédération

habilitée par le ministère de la Santé et des Sports. Les associations remplissant ces conditions ont jusqu'à 30 mars pour déposer leurs dossiers demandes de subventions pour 2010 auprès de la DDJS. A l'issue de cette réunion, Nils Dufau se disait très heureux de l'information dispensée aux responsables d'associations sportives. Il estime par ailleurs que les subventions accordées dans le cadre de la campagne 2010 du Cnds seront plus importantes cette année.

AGRÈMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS SUR LE SITE DE LA COLLECTIVITÉ
Tous les documents nécessaires aux associations pour se mettre en règle et tout ce qui concerne les demandes de subventions sont disponibles en ligne sur le site de la Collectivité : www.comstbarth.com

CONTACT PRIVILÉGIÉ

Pour un avancement plus rapide dans les demandes de subventions, les responsables d'associations peuvent contacter : Jean-Luc Thévenon au 0590.810.152, email jean-luc.thevenon@jeunesse-sports.gouv.fr ou Florent Rosec au 0590.810.455, email florent.rosec@jeunesse-sports.gouv.fr

Semaine Nautique Internationale de Schoelcher

Expérience acquise pour les jeunes du Saint Barth Yacht Club



Du 12 au 16 février s'est déroulée la 20^e édition de la Semaine Nautique Internationale de Schoelcher en Martinique. Le Saint-Barth Yacht Club avait fait le déplacement avec sept coureurs : quatre dans la catégorie Optimist avec Cindy Brin, Hervé Brin, Ollo Louis et Loan Gilbert et trois en Laser avec Jean Claude Blanche, Keicha Hughes et Jean Dumont. Ils étaient

accompagnés de Jean-Paul Berry, responsable de la base nautique du SBYC et entraîneur et de Steve, aide moniteur bénévole. «Les résultats ne sont pas flamboyants, mais c'est une grande expérience pour ces jeunes qui pour certains découvraient pour la première fois la compétition», commentait Jean-Paul Berry. En catégorie Optimist, Cindy Brin qui est actuellement en

tête du championnat de Saint-Barth, se classait 21^e au général final sur cinquante participants. Dans cette même catégorie, Hervé Brin terminait 31^e, Ollo Louis 33^e et Loan Gilbert 40^e. En Laser, sur 17 inscrits, Jean-Claude Blanche se classait 12^e, tandis que Keicha Hughes et Jean Dumont prenaient les deux dernières places.

de Saint-Barth pour les inscriptions au tournoi de beach tennis. La météo était de la partie et les parents avaient fait le déplacement pour encourager les enfants. Plus d'une cinquantaine de matchs en double allaient finalement être joués dans une ambiance

traient en compétition dans trois catégories différentes - double dame, double homme et double mixte-. Cinquante participants se sont affrontés dans leur tableau respectif. Les rencontres étaient très disputées et le spectacle était assuré par les joueurs. En double

Merci ! Les organisateurs remercient le Beach Volley Club pour la mise à disposition de ses terrains ainsi que Sibarth, Haribo, Jet Ski Tour, Diminutif, la Crêperie, Yellow Submarine et A Vos Marques.

Championnat de Guadeloupe de rugby

Les Barras invaincus



Après l'écrasante victoire 40-0 face à Saint-François fin janvier, les Barras se déplaçaient samedi dernier à Saint-Martin où ils rencontraient les Archiballs lors de la deuxième journée du championnat. Petite, mais belle victoire des Bleus/Blancs qui, finissant 14 à 11, restent invaincus. Les commentaires d'Hervé Pierre, joueur des Barras.

Grosset donnait le coup d'envoi de la rencontre entre les Archiballs et les Barras. Vent dans le dos, les joueurs de Saint-Barth dominaient leurs adversaires, mais avaient beaucoup de mal à concrétiser leurs actions. Avec un effectif renforcé cette année, les Archiballs tenaient bon avec une défense bien solide. A la mi-temps, le score était de 3 à 0 en faveur des Barras.

En seconde période, les Saint-Martinois prenaient le match en main et portaient le danger

dans le camp des Barras. Résultat, sur une belle action bien développée, ils marquaient le premier essai du match. Menés au score, les Barras se devaient de réagir. Puisant dans leur moral, les Bleus/Blancs reprenaient du poil de la bête et se remettaient à jouer au ballon. Ils marquaient un essai non transformé et dans la foulée réussissaient deux pénalités. C'est sur la marque de 14-11 en faveur des Barras que l'arbitre sifflait la fin du match.

Retrouvez votre hebdomadaire chaque semaine sur www.journaldesaintbarth.com

Transat ag2r – La mondiale Concarneau Saint Barth

Retrouvez Miguel sur www.concarneau-saintbarth.com

Déjà neuf semaines depuis mon départ de Saint Barth ! Une semaine sur le thème préparation, optimisation et navigation musclée et Damien absent jusqu'à jeudi : il était en effet en préparation de son autre projet. Après la Transat, il continue sur la saison Figaro en solitaire. La nouvelle de la semaine ? La mise en oeuvre du site www.concarneau-saintbarth.com

• **Lundi 22 février** : Comme souvent en début de semaine, rendez-vous au pôle événementiel de Concarneau en présence de Jacques et Delphine pour un point sur les finances. Eh oui, un projet tel qu'une Transat n'est pas juste de la navigation. Il faut avoir une casquette médiatique, plus une de businessman... Je vous rassure : je n'ai pas encore le look «costard cravate» : je le garde pour le jour du départ ou plutôt pour l'arrivée!!! Après-midi, petite visite chez Antoine, notre célèbre préparateur. Récupération du matériel informatique et direction le Figaro en sa compagnie pour l'intervention sur les logiciels de navigation, sur le fax météo et notre téléphone satellite... Sans lui, nous ne pourrions pas avoir vos petits mots en mer. Voici une autre casquette oubliée : informaticien (attention, Valou je serai bientôt à ta cheville...).

• **Mardi 23 février** : rendez-vous avec Alexandre Kerbaol de l'entreprise Portsdefrance.com qui, comme pour l'édition 2008, est partenaire du projet pour le suivi médiatique internet. Avec lui, étude sur l'amélioration du fonctionnement du site, remise à jour des nouvelles photos, articles à mettre en ligne. L'équipe des skippers a changé, mais l'adresse de notre site est identique www.concarneau-saintbarth.com. Dès maintenant, vous pouvez nous laisser vos messages de soutien. Eh non! Pas de piscine cette semaine, ce sont les vacances scolaires... Dommage : c'est le seul endroit où la température de l'eau est similaire à celle de Saint Barth... A la place, déjeuner chez notre Claudine internationale. Je dois vous avouer que pour l'édition 2010, l'équipage local Concarneau-Saint Barth modifie les règles: nous partons pour l'AG3R!! Dam, Clauclau et Miguelito. Pourquoi se priver de ses bonnes préparations culinaires? En tout cas, ce serait un vrai plaisir pour elle de nous aider sur la préparation de notre avitaillement.

Après-midi bureau au pôle : gestion de plannings pour les stages médicaux, appel avec les différents fournisseurs...

• **Mercredi 24 février** : un stage de navigation était prévu pendant 3 jours, mais vu les conditions musclées en mer -40 noeuds établis et 45 noeuds en rafale-, les entraîneurs du Pôle ont préféré la jouer sécurité et rester au port. Un passage au bateau est indispensable pour vérification de l'amarrage. Faute de navigation, petite séance de Cardio avec notre coach Bernard... Echauffement normal: Vélo, rameur... après je n'ose pas vous dire la suite, cela se corse très rapidement : 2 groupes de 4 avec 1 atelier vélo, rameur, colonne de winch et le second poussée de fonte, développement musculaire, traction... tout cela chronométré, bien sûr, avec 4 séries par exercice, par atelier, en 40sec d'effort et 20sec de repos ! Naturellement nous allons effectuer deux passages à chaque atelier (un c'est trop facile !) Je ne vous dis pas à la sortie : je ne faisais pas le malin!! Il est super important de

voir ses zones d'effort maximum, la préparation physique est très importante dans une transatlantique et je m'en rends compte, même dans la vie de tous les jours...

Attention résolution 2010: moins d'apéro et plus de sport !?

Après-midi sur le bateau : vérification du bon fonctionnement de l'informatique entre lancement de tous les logiciels de navigation du fax météo...

• **Jedi 25 février** : 9h30, rendez-vous au pôle pour la journée navigation. Conditions sur l'eau toujours très musclées avec un vent établi à 30 noeuds et des rafales à 35. Les entraîneurs hésitent encore à nous laisser partir. Ils savent que c'est très important de naviguer dans ce genre de conditions, mais au niveau des responsabilités en cas d'accident ou d'avarie, le



pôle pourrait être mis en cause. Finalement, après un petit briefing sécurité, un parcours côtier est établi: départ en baie de Port la Forêt, direction le tour des Glénans, puis 2 waypoint (coordonnées géographiques) à respecter et retour à Port la Forêt. Un parcours côtier d'environ 50 milles. Vu les prévisions météorologiques, c'est suffisant...

Une nouvelle méthode de préparation pour travailler sur la simulation transat est mise en place. Préparation de la navigation en salle avec un support méthodique pour forcer les équipages à se préparer comme pour un départ de course: recherche des infos météo, préparation des choix de routes, stratégies pour le parcours, choix des voiles... très instructif à notre niveau cette mise en situation des cours sur le logiciel de navigation avec la réalité.

11h : préparation du bateau et départ sur l'eau sous la pluie. A la sortie du port, il y a déjà des rafales à 40 noeuds : ça promet... Top départ à 11h45. Départ médiocre, un peu loin de la zone de départ au signal (pas de quoi s'affoler, la route est longue et nous sommes là pour apprendre!). Retour ensuite dans le milieu de peloton avec des conditions difficiles, des creux pas loin de 4 mètres et un vent avoisinant les 35 noeuds. Difficile d'avoir une bonne vitesse, le bateau tape et à l'intérieur, il n'y fait pas bon vivre... Pas trop l'habitude, le début du mal de mer fait son apparition à force de fixer l'ordinateur. Vite, un peu d'air frais et v'la une bonne vague ! Je vous rassure, ça calme... Et là on se rappelle les petits aller-retour Saint Barth-Pinel... Conditions qui durent pendant 4h30 et ouf (!) : délivrance. La dernière marque avant le retour est en approche. Eh oui, après, sous spi, grosse vague, mais derrière, c'est parti pour le surf ! Ca

me rappelle les bons moments passés dans le sud avec mon pote Rico!!!

Retour au ponton vers 18h30 bien fatigué et là il faut ranger le matériel : Aïe Aïe Aïe... Ensuite, direction maison, plat de pâtes, douche et au lit... Pas de berceuse.

• **Vendredi 26 février** : 9h30, rendez-vous au pôle pour le débriefing de la navigation de la veille. Pour cela, chaque bateau rapporte les traces établies par les logiciels de navigation, comparaison des choix stratégiques de chaque équipage, de la réalité des fichiers météo.

10h30 : Nouveau briefing sur le déroulement de la navigation du jour avec des conditions plus clémentes : seulement 25 noeuds de vent et un parcours plus court de 20 milles.

De nouveau, préparer la navigation en salle est exigée par les entraîneurs. Cela

permet vraiment de manipuler les logiciels pour une simulation course.

11h : Préparation du bateau et départ sur l'eau. De gros nuages menacent la zone. On se dit «ouh là là...». Finalement, après un petit quart d'heure à 25 noeuds, le vent faiblit à 10 noeuds, entraînant un changement de voile. Indispensable d'être rapide dans ces phases de transition. Remontée contre le vent dans une houle d'environ 2m et retour sous spi jusqu'à Port la Forêt que nous atteignons vers 17h. A nouveau, rangement du matériel, débriefing de la navigation et direction séance d'étirements pendant 30 min (indispensable), puis séance de sauna afin de retirer les toxines, suivie d'une bonne douche d'eau froide. A mon niveau, elle est gelée!... Meilleure récupération par un choc thermique et une circulation du sang plus fluide 2 à 3 fois de suite, avant de finir en beauté par un massage du kiné pendant 30 minutes... Je me sens beaucoup plus détendu, ça fait du bien!!!

• **Samedi 27 février** : matinée assez calme comparativement aux deux derniers jours. Petite navigation improvisée avec un autre concurrent de la Transat, histoire de comparer les réglages, la vitesse avec des bateaux identiques...

Après-midi très intéressante : beaucoup d'échanges VHF entre les deux bateaux, même si nous sommes concurrents. Vraiment très instructif.

• **Dimanche 28 février** : dimanche bien mérité et pas très agité : grasse matinée et tranquille à la maison.

N'oubliez pas: vous pouvez nous laisser vos messages de soutien sur www.concarneau-saintbarth.com. Ca fait toujours plaisir d'avoir de vos nouvelles! Bonne semaine à vous tous à moins de cinquante jour avant le départ. **Miguelito**

La Transat Ag2r-La Mondiale change de parcours !

Nous l'avons appris lundi, le parcours de la 10^e édition de la Transat Ag2r-La Mondiale a été modifié. Si la course partira bien de Concarneau le 18 avril prochain pour arriver à Saint Barthélemy, la marque de parcours ne se fera plus à Madère. Renouant en cela avec la première édition en 1992, la direction de course a décidé de faire virer la flotte dans l'archipel des Canaries : «Lors de la 1^{ère} Transat AGRR en 1992, l'épreuve se courait en deux étapes avec une neutralisation de 96 heures à Las Palmas à Grand Canaria, archipel des Canaries», rappelle ainsi le communiqué de presse. «Pour sa 10^e édition de la Transat Ag2r-La Mondiale, Pen Duick a décidé de renouer avec le parcours originel. La flotte retournera donc vers les Canaries. Les concurrents devront laisser comme marque de parcours l'île de la Palma à tribord, qui se trouve à l'ouest de l'archipel, avant de rallier St Barthélemy». Le parcours se voit ainsi rallongé de près de 200 milles, comptant cette année 3890 milles contre 3710 en 2008.

30^e édition de la Heineken Regatta ce week-end !

237 bateaux devraient prendre part à la 30^e édition de la Heineken Regatta qui se déroule dans les eaux de l'île de Saint-Martin à compter de demain jeudi Le spectacle devrait être de toute beauté.

Les festivités nautiques débiteront jeudi 4 mars avec la 4^e édition de la «Commodore's Cup». Elle sera suivie vendredi 5 mars de la première régata de la Heineken Regatta –un tour de Saint-Martin dans le sens contraire des aiguilles d'une montre- au départ de Simpson Bay avec une arrivée à Great Bay. Samedi 6 mars, la deuxième course partira de Simpson Bay, passera devant les Terres Basses, puis mettra le cap sur le canal d'Anguilla pour une arrivée prévue dans la baie de Marigot. Dimanche 7 mars, troisième et dernière course au départ de Marigot. Arrivée à Simpson Bay après le passage des marques de parcours à Tintamarre et Blowing Rock au Sud-Ouest d'Anguilla, puis remontée au près vers la côte des Terres Basses avec une arrivée à Simpson Bay. Côté météo, d'après les prévisions du site Wind Guru, celle-ci devrait être relativement ventilée avec des vents soufflant de direction Sud-Est à 22km/h. Comme chaque année plusieurs bateaux de Saint-Barth seront de la partie. Deux sont d'ores et déjà inscrits : Speedy Nemo de Raymond Magras et Lil'e de Mowgli Fox. Compte-rendu dans notre prochaine édition. Plus d'infos sur le site officiel de la course : www.heinekenregatta.com

Meeting de natation en Martinique

Saint-Barth Natation a fait le déplacement

Accompagnés de Jean-Marc Outil, leur entraîneur, et de Hugo Munoz, un parent, sept nageurs du Saint-Barth Natation participaient le week-end dernier au Meeting de natation de Martinique. Un Meeting auquel participent traditionnellement les meilleurs nageurs de Guyane, Martinique et Guadeloupe, comptant à la fois pour les qualifications aux Carifta Games qui se dérouleront mi-avril à la Jamaïque mais également pour différentes compétitions nationales. Une belle expérience pour les jeunes nageurs du Saint-Barth Natation qui n'ont pas démerité face aux meilleurs nageurs Antilles Guyane Française.

• **Charlotte Backovic** remportait ainsi quatre victoires en catégorie 97/98 sur le 50m nage libre, les 50, 100 et 200m dos. Elle se classait par ailleurs trois fois troisième sur le 100m nage libre, le 50m papillon et le 200m quatre nages.

• Née en 1996, **Tainara Terrier** terminait 2^e du 50m dos, 3^e du 100m dos, 50m brasse et 50m papillon, 4^e du 100m papillon, 6^e du 50m nage libre et 7^e du 100m nage libre.

• **Valentin Debotte**, né en 1998, prenait quant à lui la 3^e place sur 50m papillon. Il se classait par ailleurs 5^e sur le 50m brasse, 6^e aux 100m nage libre et 7^e aux 50m nage libre et 50m dos.

• **David Maxor** (né en 1997) se classait 4^e du 50m nage libre, 5^e du 100m nage libre, 6^e du 50m dos, brasse et papillon et 11^e aux 100m dos.

• **Maxime Raphet** lui aussi né en 1997 terminait 4^e aux 50 et 100m brasse, 5^e sur 50m nage libre et 50m papillon et 7^e aux 100m nage libre et 50m dos.

• **Théo Questel** né en 1996 prenait la 5^e place sur 50m dos, 50m nage libre et 100 m brasse, 12^e sur 50m nage libre et 16^e aux 100m nage libre.

• **Alban Chovet** né en 1998 se classait 7^e sur 50m papillon, 8^e sur 50m nage libre, 50m dos et 50m brasse, 10^e sur 100m dos et 11^e aux 100m nage libre.

Merci ! Le Saint-Barth Natation félicite les nageurs et remercie la Collectivité pour ce déplacement.

AVIS D'ANNONCES LEGALES

MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE (art. 28 du CMP).
Collectivité de Saint-Barthélemy
Direction des Services Techniques

Dans le cadre de la construction d'un local de stockage et d'un bloc sanitaire à l'aéroport, d'une surface totale de 54m2, la Collectivité de Saint-Barthélemy recherche des entreprises pour la réalisation des travaux, à savoir :
- Charpente/Couverture
- Electricité
- Plomberie
- Peinture
Date limite de remise des offres : le 15 mars 2010 (17h)

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Madame Sophie OLIVAUD, Directrice des Services Techniques, au 05.90.29.80.37

MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE (art. 28 du CMP).
Collectivité de Saint-Barthélemy
Direction des Services Techniques

La Collectivité de Saint-Barthélemy recherche une entreprise pour la réfection des peintures de la Bibliothèque territoriale de Gustavia.

Date limite de remise des offres : le 15 mars 2010 (17h)

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Monsieur CROZATIER Stéphane, Adjoint à la Directrice des Services Techniques, au 05.90.29.80.37

Motos

866- A vendre 600XT, BEG, équipé super motard : 2000 euros à débattre. Tél. : 06 90 49 05 18

866- A vendre Scooter 125cc (2008) marque Sym (Megalo) Parfait état - Révisions OK 1000 euros Tél. : 06 90 31 83 19

865- A saisir magnifique

HARLEY DAVIDSON V RODE - Options - 4200 Kms - 2007 Bicolore Prix: 12 000 euros - Contact 06 90 22 58 99 Ou 06 90 77 98 87

Automobiles



867-A Vendre Charade. CT Ok. Vignette Ok. 3000 Euros. 06 90 41 64 50

865- A vendre voiture Seat Ibiza, 3 portes très bon état (contrôle technique OK) boîte manuel, 16 V, 1,4L Prix 5000 euros à débattre Contact 06 90 40 40 70

865- A vendre Mitsubishi Pinin, boîte manuelle, pneus neufs, CT Ok, 4500 euros à débattre. Tél. : 06 90 81 19 70 ou 05 90 27 74 67

Offres d'emplois



863- US based travel company wants dynamic, detailed person to live and work in USA for 18 mths under Training visa. Candidate must have good knowledge of English, computer & work well w/ team. Hotel reservations experience required. Send CV to info@wimco.com

Apts et Maisons à louer

862-Loue garage pour stockage à Gustavia - 600 €/mois. Contacter Agence Ici et Là 05 90 27 78 78

Immobilier Vente

866- AV Duplex, Zone Franche Basse-Terre, Bureau ou Logement 135.000 ? - Tél. 0690 38 99 24 - 0690 47 87 01

866- Unique Oyster Pond - vend villa T3 grande terrasse avec place pour bateau au ponton - Tél. : 0690 22 58 99/ 0690 77 98 87



865-A vendre, charmante villa de deux chambres et piscine située à Toiny, entièrement rénovée dans un style contemporain. Elle bénéficie d'une vue magnifique et imprenable sur l'océan ;
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05



A vendre, terrain constructible situé sur les hauteurs de Lurin avec une vue imprenable en direction de Shell Beach et au loin sur St Mar-

PROFESSEUR MAIDOU
GRAND VOYANT MEDIUM

Par la grandeur de ma compétence, Je suis capable de vous aider là où les autres Ont échoué et de vous rendre heureux (se) pour Toute votre vie, dans les domaines tels que :
Amour, affection, retour immédiat de l'être aimé Chance aux jeux, désir sexuel, protection, etc....

EFFICACITÉ - DISCRETION ASSURÉE
TÉL. : **06 90 77 14 65** DÉPLACEMENT POSSIBLE

tin. Vendu avec un permis de construire pour une villa de deux chambres. Très bonne opportunité pour générer des revenus locatifs
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05



A vendre, villa de trois chambres et piscine située sur les hauteurs de Gd Cul-de-sac. Elle offre une belle vue sur le lagon. Permet une grande liberté d'extension et de rénovation pour la réalisation d'une très belle propriété ;
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Terrains

866- A vendre Terrain de 1703 m2 entre Petit Cul de Sac et Toiny. Quartier résidentiel et calme. Vue sur

l'océan. Plus de renseignements sur www.stbarthsvillarental.com/land-for-sale.php ou par mail à jen@stbarthsvillarental.com

864-Vds terrain avec permis de construire accordé, situé au dessus de l'Eden Rock. Vue splendide sur la baie de St Jean. Petite construction existante. Prix 1,5 M€ Tél. : 06 19 12 37 64 (de 8h à 12h uniquement)

Bonnes affaires



865- Vide Grenier samedi 6 et dimanche 7 mars de 9h à 18h à Salines (derrière Le restaurant Esprit Salines) Tables, chaises, lampes, vêtements, bijoux, pièces détachées moto 125TW Yamaha, BBQ, outils, pièces détachées Porches 911. Renseignements au 06 90 64 87 32

The Best Selection of Villas in St Barth



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 - Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg - Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy



Fontenoy Immobilier

Location et Transaction - Syndic de Copropriété - Gestion
26, rue Félix Eboué - SAINT MARTIN

Tél. 05 90 87 81 26 - Fax 05 90 87 82 16 - agence-marigot@fontenoy.com
Sites Web : www.fontenoy.com - www.location-saint-martin.com

A VENDRE ST MARTIN / ST MAARTEN

LES ACCÈS DIRECTS À LA PLAGE !!!

MARIGOT Anse des Sables Studio face mer, accès direct à la plage Prix : 88.000€

BAIE NETTLÉ Hôtel Le Flamboyant Grand Studio pleine vue lagon sur la plage, possibilité de corps mort Prix : 88.000€

LE MONT VERNON Grand Studio pleine vue lagon sur la plage d'Orient Bay, A partir de 99.000€

BAIE NETTLÉ Anse Margot, Le Flamboyant, la Lagune, Nettlé Bay Club...
Studio à partir de : 88.000€
Type 2 à partir de : 165.000€
Duplex à partir de : 183.000€

Ces résidences sont situées proche de la plage et du centre ville

LOCATIONS À LA SEMAINE
(Renseignements à l'agence)

SPÉCIAL INVESTISSEUR

IMMEUBLE DE RAPPORT comprenant 6 Type2, loués entre 550€ et 595€/mens
Prix : **390.000€** ou **65.000€** l'unité

MURS COMMERCIAUX (Marigot centre ville) 4 boutiques de 50m2 - Louées 6000€/mens
Prix : **660 000€**

MAGNIFIQUE !!

SUPERBE VILLA À BAIE ROUGE
Vue mer et lagon.
Comprenant un studio et un type 2
Prix renégocié à **US\$ 2.090.000**

A SAISIR ! À ORIENT BAY

Villa 3 ch, terrasse, piscine, jardins, etc
Prix sacrifié à **420.000€**

Propriétés / Villas de prestige :
Les Terres Basses, Baie Rouge, Mont Rouge... Prix à partir de 935.000 €

PARTIE HOLLANDAISE

POINTE PIROUETTE, PORTO CUPECOY, AQUAMARINA, SIMPSON BAY YACHT CLUB...
Résidences de prestige, sécurisées avec possibilité de ponton.
(Renseignements à l'agence)

SUPERBE !!!

Villa pleine vue mer dans résidence hôtelière de prestige
Accès à toutes les prestations de l'hôtel
Prix : **US\$ 1.100.000**

OPPORTUNITÉ !!!

AQUAMARINA
Appartement 2 chambres de qualité dans résidence sécurisée avec Marina comprenant de nombreuses prestations
Prix : **US\$ 550.000**

Tous nos prix ont été récemment renégociés
Le montant des honoraires de transaction est inclus dans le prix de vente

Caraïbes Enseigne

Impressions Numériques
Découpes Vinyle
Gravures Laser
06 90 41 95 96

Reproduction de tableaux
et de photos
Encadrements sur mesure
06 90 39 84 44

SBEG

GROS OEUVRE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917
sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

STORES DECOR

STORES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS,
TOILE SUR MESURE

Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX

ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR
COLOMBIER Tél : 05 90 27 77 67

ALUVER

MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE
Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
stbarthaluverinternational.com

ACS PVC

Fabriqué à St Barth
MENUISERIE EN PVC
06 90 61 83 88 - acsplexis@wanadoo.fr

CHANGE CARAIBES

IMMEUBLE LE COLIBRI
GUSTAVIA
(face à la boutique Dior)
TÉL. : 05 90 27 57 57

CARAIBE SECURITY

INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

Sudoku

2	8	3	4	5	1	7	6	9
9	7	5	3	2	6	1	4	8
4	6	1	7	9	8	5	2	3
7	2	9	6	4	5	3	8	1
3	1	6	2	8	7	4	9	5
5	4	8	1	3	9	2	7	6
1	9	2	5	6	4	8	3	7
6	3	7	8	1	2	9	5	4
8	5	4	9	7	3	6	1	2

Solution du précédent numéro

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex
journalsbh@wanadoo.fr - ISSN : 1254-0110
Tél: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Éditeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad
Rédactrice en chef : Pierrette Guiraute
Rédaction : Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad
Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

Affichage publicitaire

Aéroport - Fléchage routier - Marina
Agence Conseil en Communication

RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com

Publicité et signalétique sur tous supports
Découpe vinyle et impression numérique
Fourniture et pose de films solaires

DECK NET

ENTRETIEN - RÉPARATION
RÉNOVATION
Devis gratuit au 06 90 50 59 92

Fixit

Prestataire de Services Informatiques

Diagnostic & Solutions

DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE RAYMOND LEDÉE

REPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV-AUTO + BANC-OBDI
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TÉL: 05 90 27 89 14

MENUISERIE SUR MESURE

AMEUBLEMENT
ÉSCALIER
CUISINE
ÉTUDE PERSONNALISÉE GRATUITE

MARIGOT - 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

Jimmy Marcon

PEINTURE - ENDUITS - RAVALEMENT
Cell. : 06 90 35 98 95
email : lilijim@orange.fr siret : 492 907 118 000 11

Vous êtes ARTISAN
Référez-vous dans cette page
À UN PRIX TOUT DOUX

Sudoku Star

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

	1							
		3	5	4	9			
4			8	3			6	
2		5		4				
	3					1		
				2		6	8	
	8			1	6			9
		2	9		5	1		
							8	

www.sudokustar.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 ou 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophtalmologistes:	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92 05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02

Rhumatologue/médecin ostéopathe

Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Chiropracteur : Klein Gérard	06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55 06.90.62.28.29
Benoit Hélène	06.90.41.88.27
Briscadiou Christophe	06.90.48.63.69
Cardon Isabelle	06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique	06.90.71.83.63
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	06.90.73.93.94
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49 06.90.49.87.29

Masseur-Kinésithérapeutes :

André Sandrine	05.90.87.20.09
Bertin Guylène	05.90.27.81.32
Daniel Arnaud Marie	06.90.53.44.88
Dumergue Cyril	05.90.27.67.86
Godfrin Frédéric	05.90.27.67.86
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe	05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe	06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Orthophoniste :

Bouyer Christine	05.90.27.88.29
------------------	----------------

Ostéopathe :

Minguy Benoit	06.90.71.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86

Pédicure Podologue :

Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
---------------------	----------------

Psychologue :

Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
Chard-Hutchinson Aline	06.90.71.05.31

Psychothérapeute M.Laure Penot

05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12

LABORATOIRE D'ANALYSES :

05.90.29.75.02

RADIOLOGIE: Centre du Wall House

05.90.52.05.02

VÉTÉRINAIRES

Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Lhermitte Julie	05.90.27.89.72
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

le nouveau **MARCHE U**

**OUVRE SES PORTES CE
Mercredi 3 mars 2010**

VENEZ DÉCOUVRIR

LES PRODUITS SAVEURS U
(la gamme culinaire de l'enseigne),



LES PRODUITS U,



LES PRODUITS Bios U



LA GAMME PETITS PRIX «BIEN VU».



ET LES PROMOTIONS

Centre commercial la Savane - Saint-Jean - Tél. : 05 90 27 68 16

**le magasin est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h
les Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche de 9h à 13h et 16h à 19h**